



INFORmatique mations

**Publication du Département de
l'instruction publique de Genève**

juin 1998

N° 36

Editorial

Dernier numéro avant l'été! Dernier numéro papier... avant le grand saut sur le Net que se doit d'accomplir tout journal qui traite des TIC. Et aussi nouveau sigle pour notre Centre, le CIP devient le CPTIC (Centre Pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication), son directeur Raymond Morel vous présente «la nouvelle organisation de l'informatique pédagogique dans le département du DIP».

Si vous êtes un futur producteur de site Web, et que vous ambitionnez plus que de «faire du bruit sur le Net», répondez aux questions que pose Claudine Charlier, directrice-adjointe du CPTIC et admirez le nouveau site «Formation continue», dans la rubrique de l'Echo des Puces.

Marc Ebnetter, formateur au primaire, vous propose de faire le point sur la situation des TIC en cette fin d'année scolaire, les sympathisants de Petit-Bazar découvriront avec plaisir qu'il est maintenant sur Internet et accessible à tous.

Le Cycle de Pinchat et le Collège Claparède vous font part de deux expérimentations dans le cadre du projet européen Socrates-Mailbox. Certains enseignants ont intelligemment anticipé le nouveau projet de loi «Apprendre à Communiquer» pour utiliser l'e-mail et le Web avec leurs élèves.

Eric Barchechath pose à une grave question «la Société de l'Information a-t-elle une valeur?» Espérons que la lecture de notre journal vous conduira à une réponse optimiste.

Comme chaque fois, nous vous donnons quelques pistes pour vos lectures de l'été avec la 4e de couverture d'ouvrages que nous avons particulièrement appréciés et nous espérons bien vous retrouver à la rentrée, reposés et bronzés... en «surfeurs du Net»! Bon été à tous!

Claudeline Magni

Sommaire

DIP (INFORMATIONS OFFICIELLES)

- Dernier numéro papier 2
- Une nouvelle organisation de l'informatique dans l'enseignement au DIP . 3
- Communication, Information, Pédagogie et Nouvelles technologies 7

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- Internet au primaire: situation en mai 98 16

CYCLE D'ORIENTATION

- Umfrage TV1 20

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE

- Socrates Mailbox, rapport d'expérience: par le petit bout de la lorgnette 24

L'ÉCHO DES PUCES

- La Société de l'Information a-t-elle une valeur? 29
- Le projet «Apprendre à communiquer» ... 36
- La Suisse et la société de l'information 38
- TIC, formation continue et Internet 40
- Pays de connaissances 42
- Rapport au Conseil de l'Europe CYBERCULTURE 43
- Télécommunications et philosophie des réseaux: La postérité paradoxale de Saint-Simon 44
- L'école à l'heure d'Internet 45
- Encouragement à la lecture: Palmarès 46
- Splendeurs et servitudes de la télématique . 47
- L'abondance d'informations... 47

Informatique-Informations : dernier numéro (papier)

Oui ! vous avez bien lu, ce numéro 36 d'Informatique-Informations DIP est le dernier édité sur du papier. Désormais, vous disposerez d'une version électronique sur Internet.

En effet, à la suite de la réorganisation de l'information au DIP, il n'y aura plus qu'un seul journal du DIP pour le public, un « cahier » du DIP pour une diffusion transversale sur le département et des « Newsletters » par directions générales. Le Centre pédagogique des TIC contribuera au « Cahier du DIP » avec une rubrique « Les TIC au DIP » et relatera pour un public renouvelé les aspects innovants des nouvelles technologies dans l'éducation. Des contributions ponctuelles seront également possibles avec les Newsletters en fonction des opportunités éditoriales et des contenus de la nouvelle version « magnétisée » (à propos, si vous avez des suggestions pour un nouveau titre, merci de transmettre vos propositions à la direction du CPTIC).

Si Informatique-Informations DIP a vécu, quelques-uns se souviendront qu'avant cette série de 36 numéros, qui a débuté en 1986, il y avait eu une première séquence de 27 numéros d'Informatique-Informations de la DES (Direction de l'enseignement secondaire). En effet, c'est au début des années 70 qu'on a jugé nécessaire le besoin d'échanger les expériences, de renseigner, d'aborder la problématique soulevée par l'arrivée, d'abord des ordinateurs, puis des microsystèmes dans nos écoles.

En feuilletant récemment l'ensemble de tous ces fascicules, on se rend vite compte des thèmes invariants sur plus d'un quart de siècle : besoin de formation continue, nouvelles méthodes pédagogiques, enseigner versus apprendre, exclusion, évolution de la notion de « distance », ouverture de l'école sur la société, libertés individuelles, etc.

Le prochain numéro sortira donc sous forme électronique et n'aura en conséquence plus les mêmes contraintes qu'une édition « papier » noir/blanc statique ! La rédaction réfléchit déjà depuis un certain temps pour repenser la manière de présenter, tant la forme que le contenu, en tirant parti des possibilités nouvelles offertes par un cadre différent. Attendons l'automne...

Chers lecteurs, si vous désirez consulter le prochain numéro, notez déjà l'adresse Web :

<http://www.ge-dip.etat-ge/cptic/infinf>

ou mieux, envoyez-nous votre e-mail (cf. dernière page), afin que nous puissions vous avertir de la sortie des prochains numéros.

Merci de votre fidélité.

Bon été et à bientôt.

Une nouvelle organisation de l'informatique dans l'enseignement au DIP

*Les technologies de l'information et de la communication (TIC)
sont devenues un outil incontournable dans l'enseignement.
Il convenait donc d'intégrer ce paramètre dans l'étude
des réformes en cours*

Introduction

De même, il était nécessaire de revoir le mode de fonctionnement des services de l'informatique pédagogique en fonction des études de réorganisation de l'informatique de l'administration cantonale notamment, mais également et surtout sur la base des expériences conduites depuis des années dans ce domaine et des objectifs d'enseignement du DIP.

Réorganisation de l'informatique pédagogique

On se souvient que l'Etat de Genève avait pris la décision de faire appel à un consultant extérieur pour réorganiser l'informatique de l'administration cantonale genevoise (projet Symphonie). La restructuration informatique de l'Etat de Genève a donné naissance au CATI (Conseil d'administration des technologies de l'information), présidée par Madame Martine Brunschwig Graf¹, Conseillère d'Etat chargée du Département de l'instruction publique (DIP). Une **commission des maîtres d'ouvrages (MOA) du DIP** a ensuite été instituée sous le sigle **COMODIP**, présidée par la Secrétaire générale et regroupe les directeurs généraux. L'informatique pédagogique est un métier de l'enseignement, il convenait donc d'intégrer le projet-cadre du DIP en matière de TIC² dans l'éducation et

d'en tenir compte lors de la révision des structures pédagogiques.

Présentation et adresses de la nouvelle organisation

La nouvelle organisation de l'informatique pédagogique dans l'enseignement au DIP est le **Centre pédagogique des TIC (CPTIC)**, qui collabore étroitement avec le CTI (Centre des technologies de l'information de l'Etat). Le CPTIC est rassemblé sur deux adresses: la base de l'ancien CIP sise au boulevard Jacques Dalcroze/ rue Théodore-de-Bèze et des locaux 8, rue Adrien-Lachenal. Ces derniers accueillent, depuis début avril 1998, les collaborateurs et collaboratrices des anciens services: SIPO (Service informatique du PO), SINCO (Service informatique du CO) et SIEP (Service informatique de l'enseignement primaire) qui se retrouvent avec leurs collègues de l'ancien CIP, regroupés ainsi sous la même appellation.

Une nouvelle organisation de l'informatique dans l'enseignement au DIP

Le Centre pédagogique des TIC est organisé en trois domaines et constitue la maîtrise d'œuvre (MOE) pédagogique :

l'aide méthodologique de proximité (AMP)

toutes les prestations pédagogiques et services qui donnent accès aux TIC dans les écoles, notamment :

- configurations de base, équipements, installations de logiciels pédagogiques, dépannages ;
- support et animation dans les écoles pour les élèves et les enseignants ;
- assistance à l'utilisation pédagogique des logiciels éducatifs et prestations Internet ;
- commandes de moyens d'enseignement et d'apprentissage, inventaire des logiciels pédagogiques, information ;
- conseils aux utilisateurs (enseignants) et prêts en matière d'équipement et de logiciels pédagogiques ;
- collaboration avec le CTI et les responsables d'ateliers.

la formation (F)

toutes les prestations de développement professionnel des collaborateurs de l'enseignement par rapport aux TIC, à savoir :

- exécution et gestion de l'offre de formation continue pendant l'année en cours ;
- suivi de la formation continue (clubs utilisateurs, etc.) ;
- élaboration de l'offre de formation continue pour l'année suivante ;
- réflexions sur les processus et les besoins de formation par rapport aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

la prospective éducative (PE)

l'assistance à l'élaboration de projets pédagogiques relatifs aux TIC et à leur suivi, notamment :

- recherches, tests et évaluations pédagogiques des moyens d'enseignement et d'apprentissage en relation avec les disciplines et les spécificités des écoles ;
- prospective éducative dans le domaine multimédia ;
- assistance à l'élaboration de projets pédagogiques relatifs aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à leur suivi ;
- communication et échanges électroniques en particulier sur Internet/Intranet ;
- prospective éducative dans l'apprentissage des langues et plus généralement de la communication.

Ces trois domaines sont coordonnés et placés sous la responsabilité d'un directeur, Monsieur Raymond Morel (auparavant directeur du CIP). Il participe en tant que consultant pédagogique MOA et répondant de ces activités à la COMODIP.

Le responsable désigné du domaine AMP est Monsieur Jean-Luc Corsini (auparavant responsable du SINCO) et pour la responsable du domaine « Prospective éducative », la personne désignée est Madame Claudine Charlier (jusqu'ici directrice-adjointe au CIP). Ces deux collaborateurs sont également consultants MOE pour la pédagogie. Un groupe de pilotage assume la responsabilité et la cohérence du domaine « Formation » ; il est composé de :

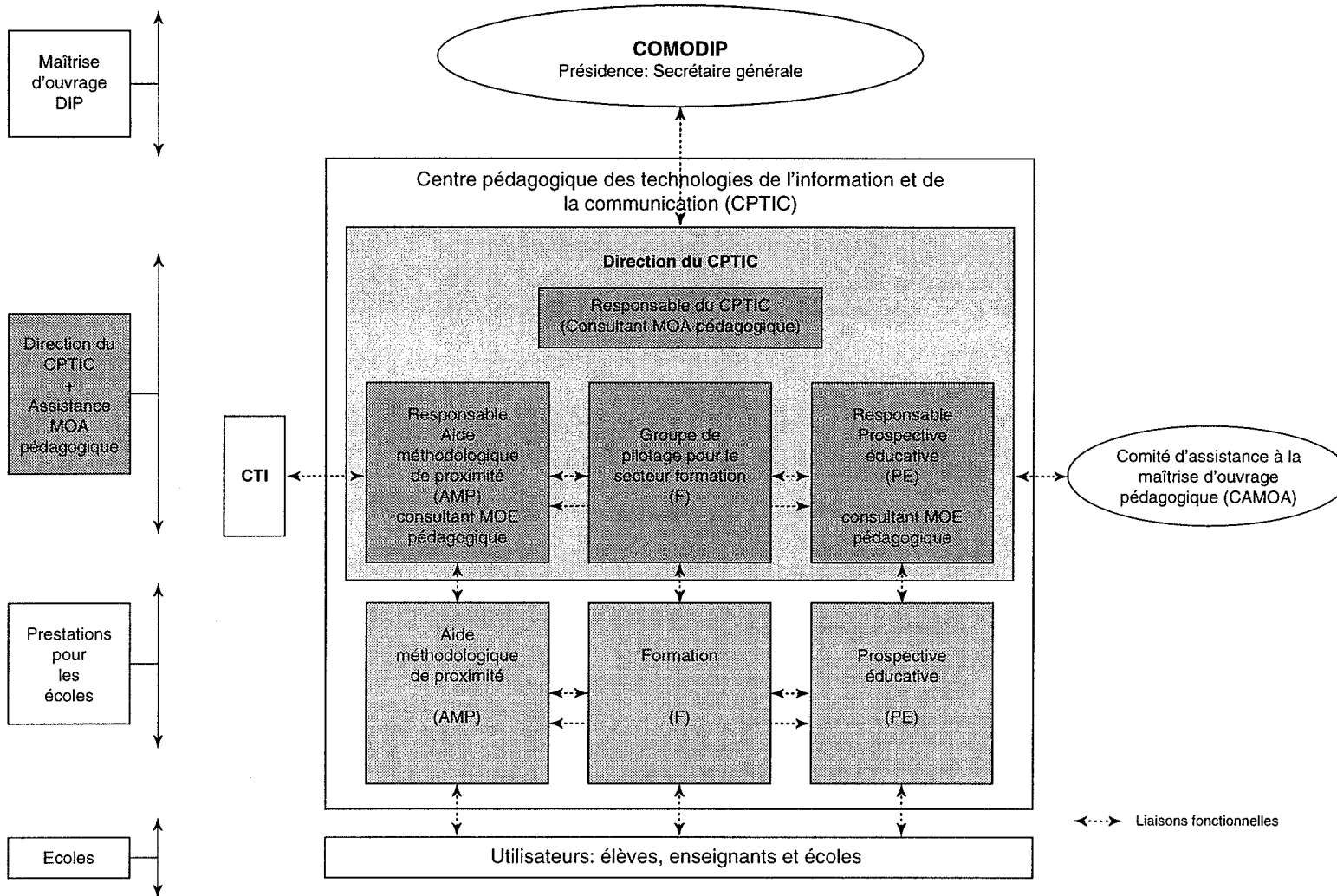
- Madame Florence Durand,
- Messieurs Eric Banziger, Jean-Pierre Blanc, Jean-Claude Domenjoz, Yves Gros et François Lombard.

Le Centre pédagogique des TIC dépend fonctionnellement des trois directions générales. Un **Comité pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pédagogique (CAMOA)** regroupe le représentant de chaque DG et la direction du CPTIC.

Le Centre
pédagogique des
TIC est organisé en
trois domaines :
Aide méthodo-
logique de
proximité (AMP),
Formation (F),
Prospective
éducative (PE)

Organigramme fonctionnel du CPTIC

Type d'activité



Une nouvelle organisation de l'informatique dans l'enseignement au DIP

Un regroupement des forces et compétences dans le domaine des TIC doit permettre une meilleure synergie entre les ordres d'enseignement et les différents partenaires de l'éducation

R. Morel en préside les travaux dont les objectifs sont:

- de mettre en œuvre une collaboration systématique et une coordination entre les ordres d'enseignement;
- de faciliter l'application du mandat du responsable du Centre Pédagogique des TIC en intégrant une logique des besoins, des priorités et des moyens.

Le schéma de la page précédente illustre la nouvelle organisation et son articulation dans le dispositif départemental.

Ces dispositions sont entrées en vigueur à fin avril 1998. La coordination entre le CPTIC et la direction du système d'information et de gestion (DSIG) pour les applications administratives dans le cadre du DIP est menée de manière ad hoc (p. ex. procédure budgétaire informatique, où une collaboration existe avec le secteur dirigé par Monsieur Charles-Eric Muller).

Le personnel administratif et technique du CPTIC dépend administrativement de la DGPO par délégation des autres DG.

Objectifs et perspectives

Un regroupement des forces et compétences dans le domaine des TIC doit permettre, dans ce domaine, une meilleure synergie entre les ordres d'enseignement et les différents partenaires de l'éducation.

Cette démarche est judicieuse au moment où le DIP met en œuvre en 1998 les **priorités suivantes** en matière de TIC:

- la démarche liée au projet « **Apprendre à communiquer** »: *projet de loi pour accélérer l'intégration des TIC dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage*;
- l'intensification de la **formation du corps enseignant**: *plus de 1000 enseignants sont concernés en 98-99*;
- la première tranche du **renouvellement** et de **complément d'équipement**: *le DIP représente la moitié du parc informatique de l'Etat.*

Pour compléter votre information, nous vous invitons à consulter régulièrement le site dont l'adresse URL est: <http://www.ge-dip.etat-ge.ch/cptic>

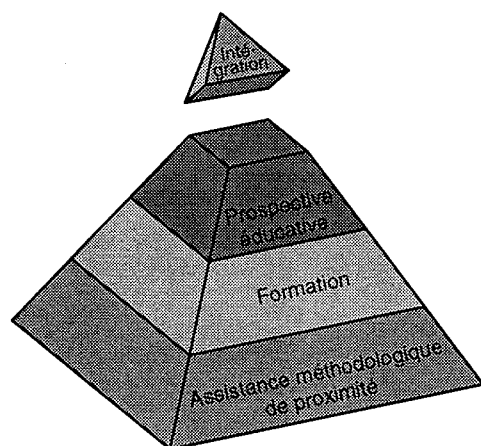
Raymond Morel

¹ voir aussi éditorial de Mme Brunschwig Graf, Informatique-Informations n° 28

² voir projet-cadre du DIP en matière de TIC dans l'éducation, Informatique-Informations n° 33

Communication, Information, Pédagogie et Nouvelles technologies

*Comme vous l'aurez déjà lu dans ce numéro,
le Centre informatique pédagogique (CIP) est devenu
le Centre pédagogique des technologies de l'information et
de la communication (CPTIC).*



**CPTIC : l'intégration des TIC dans
l'éducation**

Nous avons donc cherché à réaliser une nouvelle page d'accueil de notre adresse Web. Si vous avez des suggestions ou des propositions à nous faire, nous en prendrons connaissance avec intérêt.

Du salon des inventions en passant par « Breitling Orbiter » aux TIC dans l'enseignement

Le 26ème «salon des inventions de Genève» a vu, cette année, un nombre croissant d'entreprises, de laboratoires et de chercheurs indépendants, proposer un marché des inventions provenant

de 44 pays des 5 continents².

Une attractions a particulièrement retenu l'attention d'un public averti : la capsule Breitling Orbiter, dans laquelle Bertrand Piccard a tenté le tour du monde en ballon sans escale en janvier 1997. Pour plus de précisions, je vous invite à consulter le site Web de Breitling-Orbiter³. Vous pourrez y visiter Breitling-Orbiter 2, y trouver, outre le concept de la *Rosière*, des données techniques et une présentation de ses coéquipiers : Wim Verstraeten et Andy Elson. Ensemble, ils ont battu le record de durée d'un vol habité par aéronef soit 9 jours, 17 heures, 55 minutes (du 28 janvier au 7 février 1998).

« Breitling Orbiter », un projet mobilisateur exemplaire pour l'incitation à l'utilisation des TIC en classe, toutes disciplines confondues !

Au moment où nous passons du CIP au CPTIC (voir p. 3) il m'a paru intéressant de vous faire part de quelques réflexions glanées à la lumière de mes expériences dans le cadre de l'ancien CIP, notamment :

- Force est de constater que la quantité d'informations disponibles sur Internet ne donne aucune garantie quant à leur qualité.



Ce qui détermine la valeur d'une application, c'est l'intérêt réel ou scientifique, son ergonomie et sa place dans une arborescence

Vous me direz qu'il est possible de choisir les sources souhaitées et qu'Internet est un immense réservoir de culture à disposition de beaucoup de monde.

Soit, est-ce que l'avènement du livre de poche, pour un prix modique (du moins à ses débuts) a rendu son contenu plus accessible? (abstraction faite des romans populaires).

- D'autre part, faut-il craindre à terme une altération des relations humaines supplantées par des liens virtuels?

Ces questions et bien d'autres mériteraient d'être développées dans les prochaines éditions d'«Informatique-Informations». A ce propos dès le n° 37, ce journal sera publié uniquement sous forme électronique (cf. p. 2) et donc disponible à l'adresse :

<http://www.ge-dip.etat-ge.ch/cptic/infinf/journal.html>

Complétez votre «Bookmark»!

En attendant examinons ce qui suit:

Internet

Si vous voulez lancer un site Web, privilégiez la qualité!

Celle-ci ne se mesure pas au nombre de pages ou de liens mais bien au contenu, à la présentation et au suivi des applications proposées.

Ce n'est pas parce que l'on publie sur Web qu'il faut éditer n'importe quoi et n'importe comment. Ce qui détermine la valeur d'une application, c'est l'intérêt réel ou scientifique, son ergonomie et sa place dans une arborescence. Aussi, pour créer un site et pour maintenir sa cohérence, un comité de rédaction pourra vous seconder utilement.

N'oublions pas qu'un site Web est avant tout destiné aux utilisateurs!

WebMaster, Modérateur?

Différentes définitions ont cours selon les pays, les cultures ou même l'organisation des entreprises.

1. Le Webmaster est responsable de l'information et de l'organisation du site Web et il est l'administrateur du serveur Web pour le compte de la société qui l'emploie.
2. Le Webmaster est responsable de la réalisation du site, de la gestion technique, de la maintenance et de la mise à jour technique du site.
3. Le Webmaster est le créateur et même le *designer* de son site; il est en outre propriétaire du © de l'application. Il s'agit souvent, dans ce cas, d'un particulier ou du représentant d'une association.

Quelle définition s'applique à votre cas de figure?

1. «**Modérateur Web**» (avec d'ailleurs dans ce cas une certaine connotation germanique; le terme de «Moderator» est en effet fréquemment employé dans ce sens par nos cousins germains). Cette personne peut être chargée d'animer des débats, de valider des forums, un Guest Book ou encore d'arbitrer des opinions dans le cadre d'une application.
2. «**Animateur Web**» (avec un côté Club Med... parfois): on trouve aussi ce type de collaboration sur des sites de loisirs ou publicitaires.

Analyse avant la création d'un site Web

Avant toute chose, il est primordial de procéder à une analyse des besoins par rapport aux objectifs recherchés. Il faut même se demander si la solution Internet est adéquate aux buts proposés. Un cahier des charges pour la création d'un site Internet devrait prévoir:

- une évaluation des besoins;
- un inventaire des fonctionnalités spécifiques nécessaires à la réalisation (forum, formulaires, tableaux, etc.);
- la détermination d'une *arborescence*, *design*, *frames*, couleurs, photos, dessins, etc.;
- un choix d'ergonomie des écrans;
- le suivi et la mise à jour du site;
- les ressources humaines et matérielles nécessaires.

Selon les cas, tout ceci fait appel à des spécialistes impliquant différents métiers:

chef de projet, scénaristes, informaticiens, dessinateurs, spécialistes du son et de l'image, acteurs, fonction marketing, consultants ponctuels.

Mais on assiste aussi à l'émergence de fonctions et métiers nouveaux:

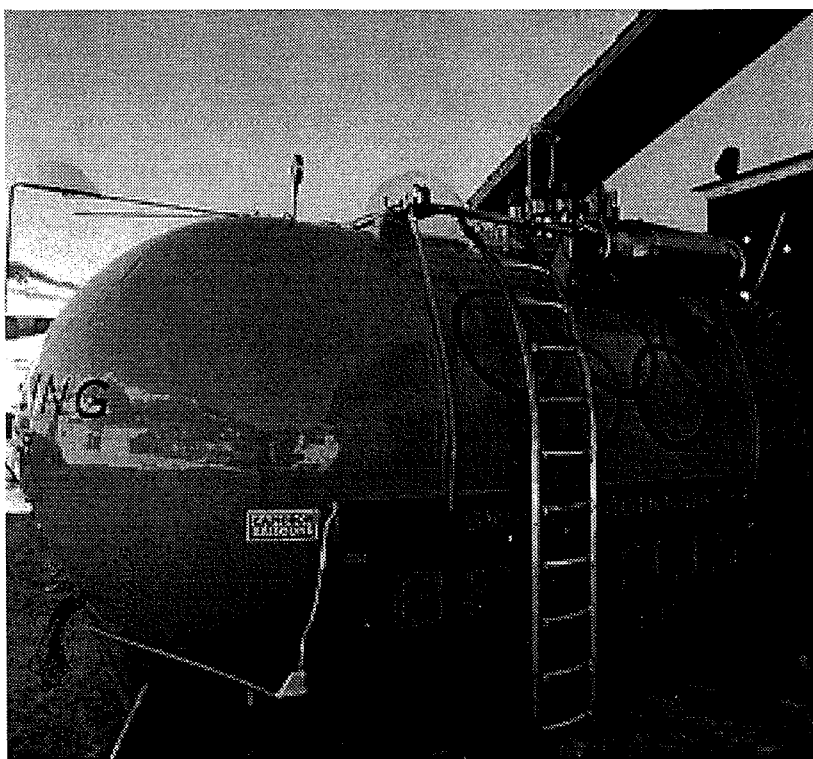
- *General Manager*
- *Executive moderator*
- *System operators* (sysops)

«Gardiens du jardin» (comme présentateurs TV, talk show)

conversation managers: pour rester dans le sujet, en lancer de nouveaux, provoquer les participants lorsque la discussion stagne et l'alimenter avec des faits et éléments complémentaires. Inciter aussi le public à revenir par l'intérêt toujours renouvelé de la discussion,

- *Vendeurs d'applications Net*
- *Executive editor*: chargé de développer un programme, une stratégie de la communauté (créer l'événement, le contenu et tenir compte des sensibilités des utilisateurs)
- *Archiviste d'applications*
- *Usage analyst*: chargés de l'étude des données des correspondants pour développer des recommandations d'édition, des programmes.
- *New Product Developer*: pour donner un sens particulier aux applications et mettre en évidence le caractère distinct de celle-ci.

Il est primordial de procéder à une analyse des besoins par rapport aux objectifs recherchés. Il faut même se demander si la solution Internet est adéquate aux buts proposés



Quels sont les éléments à examiner lorsqu'on veut créer une application sur Internet ?

Déterminer les objectifs

- Communiquer ?
- Informer ?
- Capitaliser l'approbation du public ?
- Identifier de nouvelles opportunités ?
- Construire une nouvelle communauté ?

Comment ?

- Avez-vous quelque chose à dire ? à qui ? sous quelle forme ?
- Votre projet est-il sympa ? attractif ? Avez-vous déjà prévu une durée de vie pour votre application ?
- L'application est-elle destinée à la communauté intra-entreprise ?
- Quels publics visez-vous ?
- Voulez-vous un serveur de fichiers ?
- Avez-vous l'intention de mettre des bases de données à disposition, sous quelle forme ?
- Pensez-vous à un projet interactif ? auquel cas il ne faut pas négliger le côté ludique (qui sommeille dans chaque utilisateur).
- Prévoyez-vous du « chat », sous quelle forme ? en direct, avec une phase de validation ? une sorte de guestbook avec lisibilité en différé ?
- Avez-vous pensé à l'effet pionnier ? un avantage qui attise la curiosité de vos interlocuteurs.

Conseils

- Éviter de penser que pour faire sérieux, il faut nécessairement une présentation ennuyeuse, sans relief. **Soyez incisif, dérangent !**
- Le message pédagogique ne doit pas sécréter l'ennui mais au contraire **l'envie d'en savoir plus**.
- Une bonne page d'accueil (home page) ne doit pas être statique. Elle doit avoir un **caractère incitatif et présenter régulièrement des nouveautés**.

- Une **bonne arborescence** est la clé d'entrée d'un bon CD-Rom mais ne l'oublions pas, c'est aussi valable pour une bonne application Internet.
- Renoncez encore à la cascade d'images, graphiques, photographies, vidéo, son, si vous vous adressez au grand public connecté par un simple modem. Le temps de connexion nécessaire au chargement de votre application peut avoir un effet dissuasif.

maîtres mots :

ÉTONNER, AIGUISER LA CURIOSITÉ

et puis :

La NAVIGATION DOIT ÊTRE INTUITIVE

Quelques notes supplémentaires

Lorsqu'on crée un serveur, trop souvent on oublie de développer simultanément une politique de **marketing** autour de l'application. (inciter à visiter *notre serveur*!). Il faut déjà y réfléchir au moment du synopsis et du lancement du travail (étude d'opportunité).

Enfin on néglige aussi de prévoir les ressources humaines indispensables au maintien, au développement et à la gestion du serveur ou de l'application. Or, pour qu'il soit consulté régulièrement un serveur doit être **dynamique**.

Une équipe formée des compétences nécessaires, sous la direction d'un chef de projet, permettra d'assurer les critères de qualité requis et leur adéquation aux objectifs fixés, mais aussi la bien-facture, l'évolution et la pérennité de l'application.

Lorsqu'on crée un serveur, trop souvent on oublie de développer simultanément une politique de marketing autour de l'application

D'autre part, avez-vous également pensé à laisser une adresse e-mail pour développer le contact avec votre public afin de tendre à fidéliser l'utilisateur ?

Quelques points d'ordre technique, si vous désirez en savoir plus :

IMPRIMATUR

Un contrôle de qualité doit être instauré afin de valider toute application Web proposée avant de la mettre à disposition du public concerné et après pour vérifier l'évolution du produit.

Celui-ci doit être mis en place et assuré par un groupe de collaborateurs (trices) réunissant des compétences dans les domaines de la rédaction, du graphisme, du droit et scientifique en fonction de la discipline abordée, du sujet traité ou de la conformité avec les objectifs de l'institution dans laquelle vous travaillez.

VALIDITÉ SCIENTIFIQUE

La crédibilité scientifique de l'application proposée doit être soigneusement vérifiée car on ne peut – et ceci encore moins dans un Département de l'instruction publique – cautionner des documents dont le contenu est insuffisant tant sur le fonds que sur la forme.

QUESTIONS JURIDIQUES

1. Attention à la responsabilité de l'auteur, de l'institution, relative par exemple à des avis émis sur des produits ou services extérieurs éventuellement cités ;
2. Copyright de textes, images, photographies, illustrations, tableaux, etc. Ceux-ci sont parfois donnés uniquement pour une citation dans un cadre donné, par exemple © pour une revue avec un tirage défini, mais pas pour une application Web considérée comme « grand public ».

QUESTIONS RÉDACTIONNELLES

Vous ne pouvez aborder le même style que lorsque vous écrivez pour des col-

lègues sur un plan interne à l'institution ou l'entreprise.

1. faut-il supprimer le langage familier ?
2. parler à la première personne du singulier ou du pluriel ?
3. prévoir un style de rédaction neutre ou formelle ?
4. votre texte est-il toujours d'actualité au moment de sa publication ?
5. cas échéant, fournirez-vous des mises à jour ?

Dès que vous publiez sur « Internet » vous vous adressez aussi à des personnes extérieures à votre communauté (par exemple ici : genevoise).

INTÉRÊT DE LA PUBLICATION SUR INTERNET

1. Votre application est-elle vraiment de nature à intéresser le public prédéterminé ? Apporte-t-elle quelque chose de nouveau ? Si c'est une compilation n'est-elle pas redondante ? Avez-vous des références à mentionner ?
2. Auriez-vous proposé ces documents si vous aviez dû les publier par les voies traditionnelles de l'édition « papier » ?
3. Quelle crédibilité garantissez-vous quant aux informations proposées ?

ÉTHIQUE

L'application est-elle conforme à l'éthique et ne risque-t-elle pas de choquer (religion, morale, règles de sociétés, etc.) Si vous proposez des liens avec d'autres sites, avez-vous pensé à vérifier périodiquement leur validité et leur évolution ? Ne succombez pas non plus au *bulk E-mailing* (envoi de masse de courriers électroniques) pour faire connaître votre produit ! ça ne dénote que le manque de respect envers l'utilisateur d'une bal électronique.

MARKETING & SUIVI RÉDACTIONNEL

1. Qui s'en chargera ? quand ? comment ?
2. Comment maintenir le dynamisme de la présentation ?

Laisser une adresse e-mail pour développer le contact avec votre public afin de tendre à fidéliser l'utilisateur

il faut éviter le risque de confusion entre images virtuelles et réalité qui est souvent encore beaucoup plus complexe

3. Comment relancer éventuellement le produit?

4. Avez-vous songé aux nouveaux utilisateurs potentiels?

En aucun cas ne recourrez cependant au *spamming* qui consiste à demander plusieurs fois votre adresse (URL) à un moteur de recherche (par exemple *Alta Vista*) pour que votre site soit bien listé

SUIVI SUR LE PLAN TECHNIQUE

Créer les liens avec les autres applications, dans une arborescence? mise à jour des références et des dates?

Qui est responsable sur le plan technique? est-il disponible?

Quelle est la rapidité d'intervention en cas de pépin?

Disposez-vous du matériel adéquat? vos connections sont-elles fiables?

Avez-vous prévu des conseils pour éviter les applications *mammouth*, trop longues à charger pour l'utilisateur disposant d'un modem à la maison? ⁴

Ethique et déontologie professionnelle dans les métiers de l'enseignement et les TIC

Lorsqu'on se préoccupe de l'utilisation des TIC dans l'enseignement, de la prospective éducative ou de création d'applications sur Internet... Quelles sont les questions qui devraient aussi être abordées dans le cadre d'une société de l'information et de la communication, durant la formation pédagogique initiale ou lors de séminaires de perfectionnement?

1. Ethique et société;
2. Développement des connaissances, attitudes et comportements éthiques requis pour l'utilisation des TIC dans l'enseignement;
3. Finalité des réseaux pédagogiques et points de vues cognitifs psychosocial et comportemental;
4. Faire émerger l'éthique à partir de la pratique du Web en classe ou pour la présentation de travaux.

Savoir

développer les connaissances éthiques de la société de communication

Savoir être

développer les attitudes fondamentales requises pour l'enseignement avec les TIC

Savoir faire

émergence d'interventions éthiques; perception des phénomènes éthiques et de leur évolution.

Questions d'éthique?

La liberté de l'homme ... nouvelle écologie spirituelle à définir? Accès à l'information pour autant qu'il reste maître de ses outils et ses choix...

Quelle liberté s'il n'est pas instruit, s'il n'a pas accès, s'il n'est pas familiarisé avec la recherche d'information souhaitée?

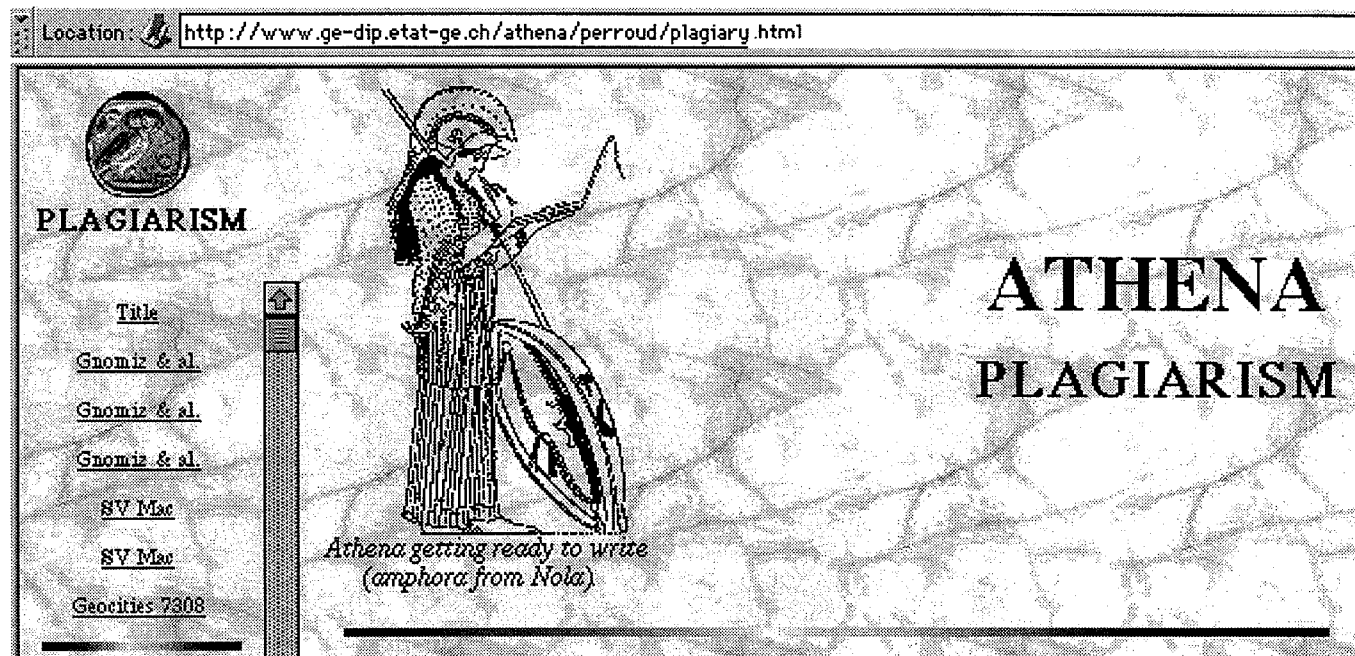
Les images de synthèse, de reconstitution, présentent un danger dans la formation de la vision « définitive » du mouvement. C'est différent de la réalité car il ne peut s'agir que d'une illustration, d'une vision de recherche... et donc il faut éviter le risque de confusion entre images virtuelles et réalité qui est souvent encore beaucoup plus complexe.

L'interactivité et le multimédia induisent de nouvelles logiques du comportement. La civilisation réductrice du « couper/coller » par la facilité offerte met en danger une part de créativité.

Faites-nous part de vos idées et consultez aussi le site d'Athena de Pierre Perroud qui aborde d'autres thèmes sur l'éthique à l'adresse :

<http://www.ge-dip.etat-ge.ch/athena/perroud/plagiarism.html>

Il vous propose aussi quelques liens intéressants sur ce thème qui est loin d'être épuisé dans le cadre d'un article.



Applications CD-Rom et Internet

Créer un lien visuel immédiatement compréhensible par tous afin de structurer l'information est primordial.

On constate que lorsque les élèves rédigent un document, ils ont tendance à présenter les choses de manière éclatée et dans le désordre. Ceci démontre encore d'autant plus la nécessité d'une prise en compte d'une étude systémique dans les programmes d'enseignement. Préparer les jeunes à naviguer avec aisance dans les arborescences, fixer des priorités, hiérarchiser des recherches, ce n'est pas encore le cas aujourd'hui.

Ne croyez-vous pas que la réaction de peur face aux nouvelles technologies dans l'enseignement est plus la peur d'une atteinte à la relation de pouvoir des enseignants et des cadres de l'enseignement... (défense des prérogatives de la profession) qu'une prise de position solidement argumentée.

Et après ?

D'une manière générale, une enquête documentée devrait être menée auprès du public gravitant autour de l'instruction publique.

L'enseignement étant par essence un métier de la communication, un certain nombre de questions devraient être posées :

A votre avis...

1. Quel est l'impact d'Internet sur les médias ?
2. Quel est l'impact des médias sur Internet ?
3. Comment votre profession a-t-elle été modifiée par Internet ?
4. Ne serait-il pas intéressant d'initier une table ronde avec des représentants d'autres métiers de la communication sur ce thème ?

Pourquoi tant de réticences à la mise à disposition d'Internet : parce que nous sommes dépassés par la vitesse à laquelle les technologies de l'information et de la communication évoluent ?

Créer un lien visuel immédiatement compréhensible par tous afin de structurer l'information est primordial

Pourtant...

La France a introduit un serveur pour les enfants malades hospitalisés... On y disserte maintenant sur «La thérapie du serveur».

Quant aux artistes, ils travaillent à de nouvelles compositions collectives sur Web.

Il faudra bien tenir compte de cette nouvelle donne dans notre manière de nous comporter et d'enseigner.

Quelques types d'utilisateurs/ consommateurs de Web ?

J'ai abordé plus haut la question des communautés sur le Web. On recense actuellement un certain nombre de catégories qui répondent à des objectifs plus spécifiques. Citons :

1. les communautés d'échanges commerciaux

mettre en relation une masse critique d'acheteurs potentiels et de vendeurs ;

2. les communautés d'intérêts sur des thèmes spécifiques

exemple : les astronomes sur un thème de recherche ;

3. les communautés de la « fantaisie », la fiction, l'imagination

recherchent de nouveaux environnements, pas seulement à caractère ludique ;

4. les communautés de relations

leurs abonnés cherchent le partage d'expériences ;

5. les communautés relevant de l'instruction publique

enseignants, élèves, parents, etc.. partagent le savoir.

Les 5 types de communautés présentées ci-dessus s'entrecroisent et mêlent parfois leurs objectifs.

Exemple : un fabricant de jouets ouvre un serveur pour les parents et répond

aux questions parents / enfants tout en offrant des produits à acheter sans passer par des intermédiaires, magasins, offre un forum d'expression, etc. Expérience faite, il décide enfin d'ouvrir son serveur à des partenaires offrant d'autres services (habillement, sport, soins, ...) pour en augmenter renouveler l'intérêt, fidéliser sa clientèle.

En termes de marketing, la meilleure application est celle qui offre des possibilités d'information ou d'expression aux 4 premières communautés décrites et mélange les objectifs tout en renouvelant souvent le contenu et la présentation.

Comme vous l'aurez compris, une application réunissant les communautés 1 et 4 vise à obtenir des bénéfices commerciaux immédiats. La cinquième devrait être sans but lucratif.

En conclusion, je vous livre un certain nombre de propositions de débats

Je vous propose de me faire part de votre avis sur ce qui suit ou tout autre point abordé dans cet article à l'adresse :

<http://www.ge-dip.etat-ge.ch/cptic/guestbook/Welcome.html>

- Ce serait une erreur d'investir uniquement en faveur des élèves défavorisés pour faciliter leur intégration car il faut aussi donner des moyens aux surdoués si l'on veut laisser une chance à l'Europe vis-à-vis de la concurrence asiatique notamment (qui sélectionne des jeunes dès leur plus jeune âge pour leur donner une formation très poussées dans les technologies de pointe).

- Ne pas négliger que les enseignants sont favorisés face à l'évolution des technologies. Ils sont, dans leur activité professionnelle, confrontés tous les jours à des jeunes qui s'approprient toutes les techniques et leur donnent

En termes de marketing, la meilleure application est celle qui offre des possibilités d'information ou d'expression... et mélange les objectifs tout en renouvelant souvent le contenu et la présentation

Communication, Information, Pédagogie et Nouvelles technologies

toutes les chances d'évoluer aussi dans leur pratique.

- Défense de la culture et de la langue. Actuellement on ne lit plus, on a tendance à parcourir un texte et de ce fait une part de la culture disparaît. Avec ce type de «lecture rapide» on n'a plus la faculté d'approfondir.

- Que pensez-vous du développement de l'enseignement à distance... Ne croyez-vous pas que si nous naviguons dans le Cyberspace, bénéficions de partage d'information, d'abolition des frontières, nous n'avons cependant plus de vérification scientifique

de ce qui est lâché sur Web. Le livre permettait un temps de vérification plus important de la fiabilité des données. Oui ? non ?

¹ charlier@uni2a.unige.ch

² du 27 mars au 5 avril 1998 :

<http://www.inventions-geneva.ch>

³ <http://www.breitling-orbiter.ch/breitling/breit97/fr/projet/index.html>

⁴ D'autres questions plus particulières liées serveurs commerciaux, comme la sécurité, ne sont pas abordées dans cet article.



Déferlante des TIC et enseignement
dessin de David Dräyer – 1030 Bussigny

Internet au primaire : état de la situation en mai 98

88 classes (66 écoles) disposent d'un équipement télématique en mai 1998. Par rapport à mai 1997, le nombre d'écoles « branchées » a presque doublé puisqu'on passe de 45 à 88 classes

Le branchement à Internet des 160 écoles restantes est fortement soutenu par la Direction de l'enseignement primaire et devrait être réalisé dans les 2-3 prochaines années. Cette tâche exigera beaucoup d'énergie et de temps de la part de la DEP, des Communes (installation des lignes télématiques) et du CPTIC (configuration du matériel, formation du corps enseignant, gestion de services télématiques).

Rappelons pour mémoire que :

- l'installation des lignes télématiques est à la charge des Communes propriétaires des bâtiments scolaires.
- les frais de fonctionnement des lignes télématiques ainsi que l'accès au réseau Internet sont payés par la Direction de l'enseignement primaire.

L'équipement télématique

Le matériel installé ou livré est constitué :

- d'une ligne télématique dédiée (RTC) qui aboutit dans une classe.
- d'un ordinateur IBM compatible (un pentium), d'une imprimante et d'un modem.

Le placement de cet équipement dans un local de classe permet d'intégrer l'ordinateur en tant qu'outil de production et d'information et de donner accès aux ressources d'Internet aux moments choisis par les utilisateurs.

Signalons que l'accès au réseau se fait toujours dans le cadre d'activités organisées et « contrôlées » par l'enseignant.

Les logiciels télématiques installés par le CPTIC sont :

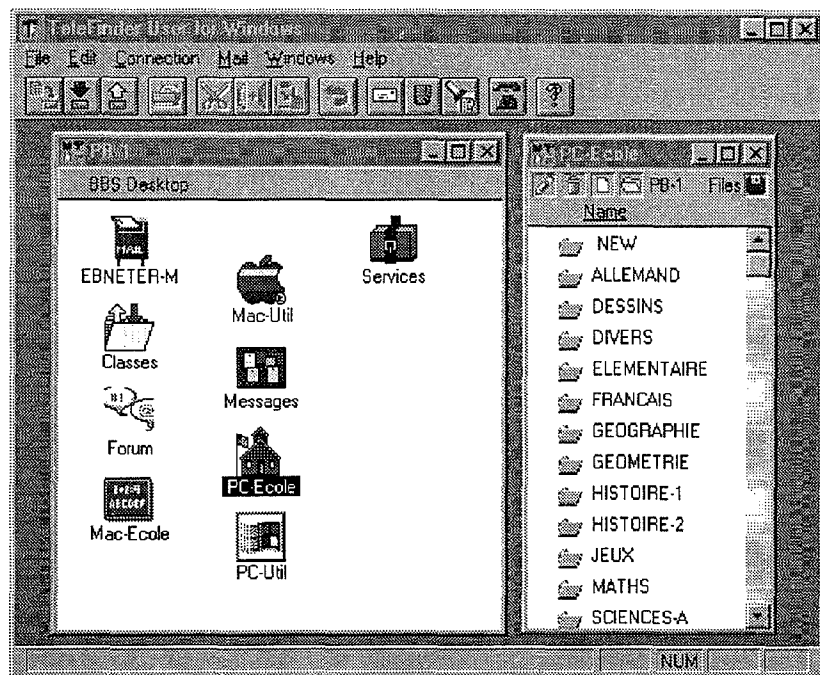
- Internet Explorer de Microsoft, en versions 3.02 et 4.x.
- La messagerie intégrée MsMail (avec Internet Explorer 3.02) ou Outlook Express (avec Internet Explorer 4.x).
- ClarisWorks 5.0 et Claris Home Page pour l'édition de pages Web.
- Sur demande, Mailbox, la messagerie du CPTIC.

Le remplacement des anciens logiciels télématiques (Telefinder, ...) utilisés dans les classes par Internet Explorer (et MsMail) a été terminé en avril 1998 (15 classes seulement étaient branchées sur Internet en septembre 1997!).

L'ancien serveur télématique du primaire

Depuis février 1994, les classes primaires utilisaient les ressources d'un BBS privé (Petit-Bazar sous Telefinder 5.5). Parmi les services proposés, on trouvait une messagerie, des news (messages), un chat (forum), un serveur de fichiers (Mac-Ecole, PC-Ecole,

Internet au primaire : état de la situation en mai 98



Mac-Util, PC-Util) et des activités pédagogiques (Classes). Ce BBS fut arrêté en mars 1998, dès que la plupart des classes eurent accès à Internet.

Le serveur Web du primaire

L'enseignement primaire dispose depuis avril 1997 d'un site Web (<http://www.esigge.ch/primaire>), qui a repris le nom de l'ancien BBS. Les activités pédagogiques et le serveur de fichiers (banque d'échanges) y ont été transférés. Les serveurs de messagerie utilisés sont ceux des fournisseurs d'accès à Internet. L'année scolaire prochaine, il est prévu de mettre des news et un espace IRC à disposition des classes.

La première colonne rassemble les activités pédagogiques, en cours ou terminées. Quelques-unes des activités en cours sont mises en évidence (ci-après, « Suisse-1848 », « Les Déchiffreurs », « France-98 » et « Les oiseaux »).

On trouvera dans les archives les activités terminées avec les solutions. Les maîtres qui souhaitent reprendre

une activité « en interne » peuvent en télécharger les fichiers de questions.

La section droite de la page d'accueil permet d'accéder aux productions des classes (poésies, enquêtes, présentations, ...), à la liste des adresses électroniques des classes, à une banque d'échanges (documents produits par les

maîtres ou mis à disposition par des secteurs de l'enseignement primaire), au catalogue des cours TIC 1998-1999 de l'enseignement primaire et à une liste de sites Internet pouvant intéresser les élèves et les enseignants.

Quelques activités et productions de classe réalisées cette année sont illustrées dans les pages suivantes.



Etat de Genève - enseignement primaire

Petit-Bazar

Quoi de neuf?

Les activités interclasses

Suisse - 1848

Les Déchiffreurs

France-98

Les oiseaux

Les archives interclasses

Agenda

Les classes et leurs productions

Ecoles en innovation et en réflexion

Message à :

Banque d'échanges

Cours TIC au primaire

Nos bonnes adresses

Les autres sections de Petit-Bazar¹, plus utilitaires, ne seront pas décrites dans cet article.

Les activités pédagogiques « brèves »

La copie d'écran ci-contre illustre ce type d'activité qui demande environ une heure de travail hebdomadaire aux élèves et qui permet aux classes débutantes de faire leurs premières armes en télématique.

Voici les étapes à suivre pour participer à l'une de ces activités :

- Le lundi, les élèves affichent la page Web d'une recherche et l'impriment (soit depuis Internet Explorer, soit à partir d'un fichier ClarisWorks à télécharger);
- durant la semaine, en fonction de leur plan de travail, les élèves cherchent la ou les réponses;
- en fin de semaine, on envoie la réponse au gestionnaire de l'activité.

Ces activités...
sont prévues
pour constituer
le « plat principal »
d'une discipline
pendant
leur durée



Noisettes - 3/4P

Troisième noisette

La noisette de la semaine

Télécharger la fiche de la noisette (ClarisWorks)

Comment envoyer les réponses au questionnaire

Les résultats des participants

3ème noisette (du lundi 16 au vendredi 20 mars 98) ▲

Des chiffres et des nombres :

En utilisant cinq fois le chiffre 5, on peut exprimer le nombre 70. Voici comment :

$$55 + 5 + 5 + 5$$

En utilisant huit fois le chiffre 8, on peut exprimer le nombre 1000.

Comment ?

Ta solution :

Les activités pédagogiques « plus importantes »

Ces activités exigent davantage de temps pour être réalisées et sont prévues pour constituer le « plat principal » d'une discipline pendant leur durée. Elles illustrent l'un des thèmes ou objectifs du plan d'études.

Le maître devra réserver 1 à 2 heures par semaine pour que les élèves puissent :

- afficher (et télécharger) les pages concernées;
- effectuer les recherches nécessaires (dans un CD-ROM, dans des ouvrages de référence, auprès de spécialistes, ...);
- rédiger un ou plusieurs rapport(s);
- envoyer ce rapport aux autres classes et/ou au gestionnaire de l'activité.

Les journaux et textes réalisés en commun, l'activité « Découvrons les oiseaux », les recherches proposées autour du 150ème anniversaire de la



Suisse - 1848

Les enfants



1er thème

Pour aller plus loin

Rapport de classes



2ème thème

Pour aller

Rapport



3ème thème

Pour aller plus loin

Rapport de classes

Télécharger les documents "papier"

Internet au primaire: état de la situation en mai 98

Confédération peuvent être classés dans cette catégorie.

Les productions des classes

Des classes, toujours plus nombreuses, placent des textes sur le Web. Ce sont, entre autres:

- des pages qui présentent des écoles et leur environnement;
- d'autres pages dans lesquelles les élèves qui désirent trouver des correspondants se présentent (textes, textes avec dessins, ...);
- des poésies, des textes divers;
- le résultats de travaux de recherche (par exemple l'étude « Notre milieu naturel »).

Pour conclure

L'année scolaire prochaine, on trouvera sur Petit-Bazar¹ de nombreuses activités pédagogiques, destinées aux élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année. Des groupes de maîtres, assistés d'un formateur, les mettront au point « sur papier ».

Comme ce fut le cas en 1997-1998, des collègues prendront ensuite en charge la création de pages Web et/ou l'animation de certaines activités. L'équipe primaire du CPTIC apprécie énormément ce soutien, cet enrichissement et les en remercie vivement.

Nous engageons enfin nos lecteurs, si ce qui se passe au primaire les intéresse, à rendre une petite visite à notre site.

Nous engageons enfin nos lecteurs à rendre une petite visite à notre site

¹ Petit-Bazar: <http://www.esigge.ch/primaire>



Umfrage TV¹

Internet et enseignement de l'allemand dans une classe de 8^e Scientifique

Dans le cadre du projet européen Socrates-Mailbox, j'ai eu l'occasion de participer avec Olivier de Marcellus, chercheur au CRPP à l'observation d'une classe de 8^e Scientifique au cycle d'orientation de Pinchat. Magdalena Wittwer a bien voulu nous accueillir dans sa classe durant plusieurs leçons.

Deux heures de la semaine étaient régulièrement consacrées au projet européen Socrates-Mailbox. (cf. Informatique-Informations n° 33 et 34)

Magdalena Wittwer est une enseignante qui a une longue expérience de l'utilisation des TIC dans l'enseignement, elle a déjà participé dans le passé au réseau Edunet (IRD) et à celui de Kalimera (CPTIC) aux temps

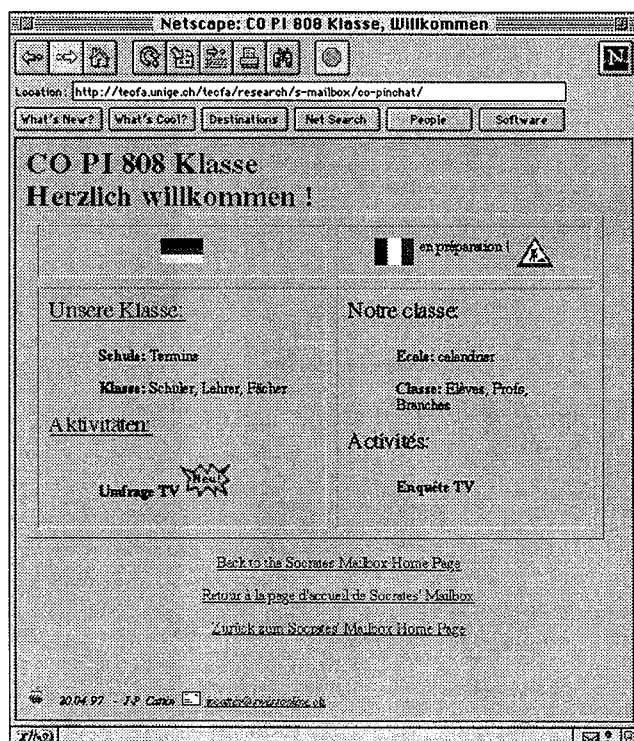
héroïques où toute la télématique se faisait sur le Videotex...

Les motivations qui la poussent à utiliser Internet avec ses élèves aujourd'hui sont assez semblables à celles des années passées.

La motivation la plus forte est sans doute le souci de trouver des situations de communication dites « vraies », mais c'est aussi le souci de rendre l'enseignement plus efficace pour des élèves qui sont parfois peu motivés par l'enseignement de l'allemand. Les leçons auxquelles nous avons assisté ont montré à la fois que l'utilisation des TIC permettait une meilleure individualisation de l'enseignement, mais aussi qu'elle permettait de susciter des collaborations entre élève.

Une leçon de Sowieso sur la télévision

L'enseignante a saisi l'occasion que lui offrait le nouveau manuel d'allemand SOWIESO (de Langenscheidt) de s'intéresser au thème de la télévision. Son but était double à la fois « stimuler l'envie de communiquer en langue 2, en créant une occasion pour de jeunes germanophones et francophones de se parler afin de favoriser des échanges culturels et aussi de susciter l'intérêt des élèves pour les émissions TV en allemand ».

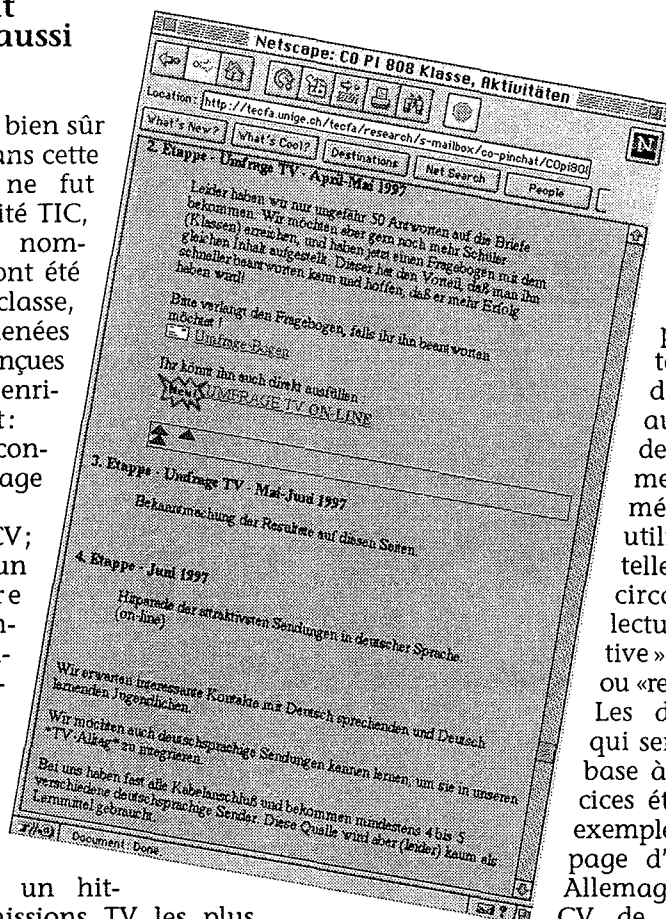


Umfrage TV: Internet et enseignement de l'allemand dans une classe de 8e Scientifique

Non seulement l'e-mail mais aussi le Web

Si la messagerie a bien sûr eu la belle part dans cette expérience, elle ne fut pas la seule activité TIC, au contraire de nombreuses activités ont été proposées à la classe, elles étaient menées parallèlement et conçues de manière à s'enrichir mutuellement:

- les élèves ont conçu une Home-page sur le Web;
- ils ont écrit des CV;
- ils ont réalisé un questionnaire pour mieux connaître les habitudes télévisuelles des jeunes;
- ils ont dépouillé un grand nombre de réponses à leurs questions et ont ensuite réalisé un hit-parade des émissions TV les plus appréciées.



A l'aide de copies de page projetées au rétroprojecteur, elle a demandé aux élèves de s'exprimer sur les méthodes à utiliser dans telle ou telle circonstance: lecture «détective», «exprès» ou «renifleuse»... Les documents qui servaient de base à ces exercices étaient par exemple la home-page d'écoles en Allemagne ou des CV de collégiens allemands.

La classe a eu la chance de pouvoir déléguer à un Web-Master (Jean-Paul Cattin) le souci de la mise en place de leurs pages sur Internet.

Lecture «exprès ou renifleuse» ?

La grande force de ce projet était sans doute le fait que toutes ces activités prenaient leur origine dans une leçon du manuel consacrée à la TV et que chaque fois que l'enseignante le pouvait, elle ne manquait pas de faire remarquer aux élèves sur la base de documents authentiques les liens avec le programme d'allemand et ce qu'il avait appris dans le manuel SOWIESO.

Puis les élèves se lançaient dans les activités qui leur étaient proposées en tâchant de mettre à profit les techniques utilisées. La classe était divisée en plusieurs groupes qui chacun s'occupait d'activités différentes parfois en des lieux différents. Tandis que, dans la salle de classe, certains élèves concevaient leur home-page sur une grande feuille de dessin, d'autres élèves répondaient à des messages dans le laboratoire informatique. Cette répartition des élèves était simplifiée par le fait que la salle de la classe de cette 8e scientifique se trouvait en face de la salle d'informatique.

...de nombreuses activités ont été proposées à la classe, elles étaient menées parallèlement et conçues de manière à s'enrichir mutuellement

Umfrage TV: Internet et enseignement de l'allemand dans une classe de 8e Scientifique

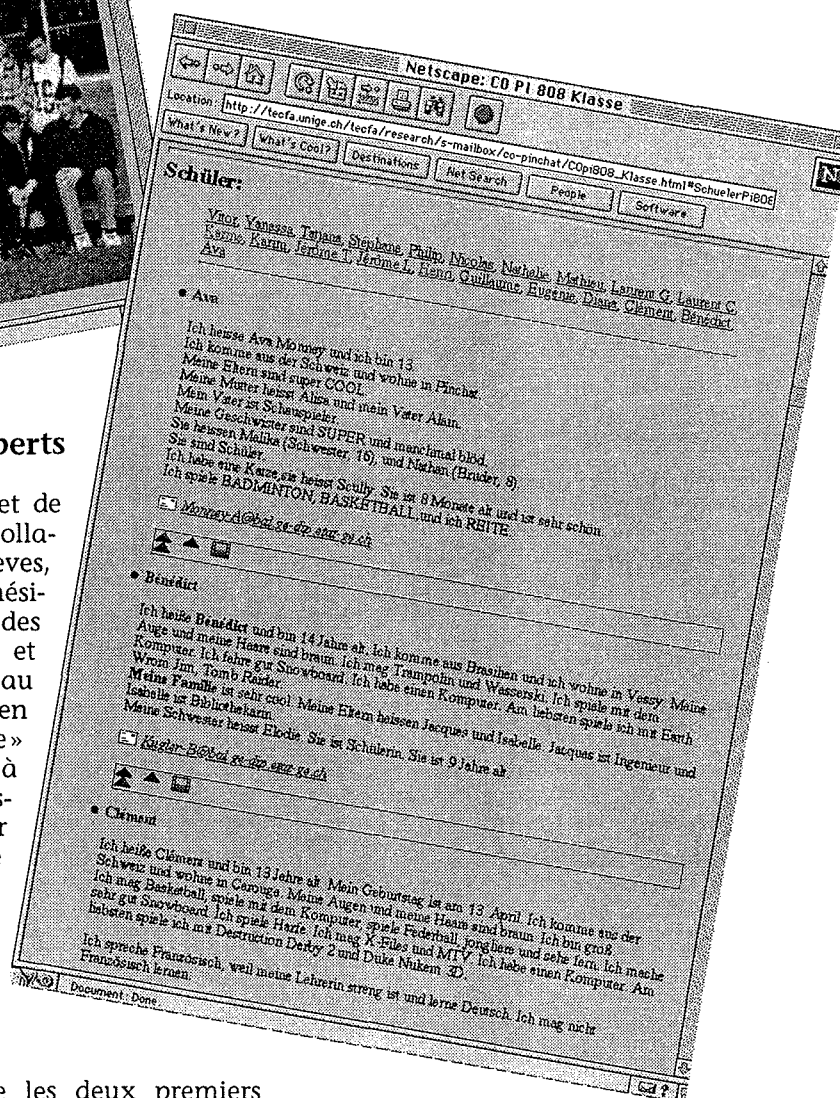


Des élèves-experts

Afin de susciter et de développer la collaboration entre élèves, l'enseignante n'hésite pas à utiliser des élèves « experts » et même à les créer au besoin. Elle met en place « une chaîne » pour apprendre à envoyer les messages ou à utiliser le traitement de texte et le correcteur orthographique.

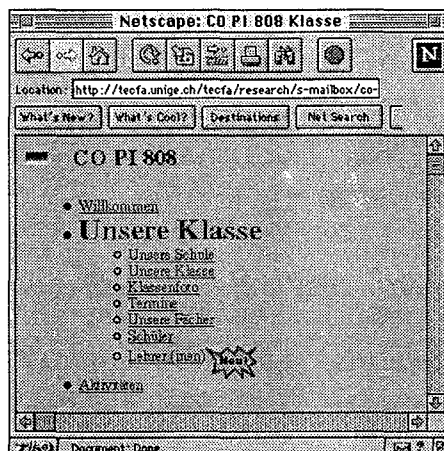
Afin de susciter et de développer la collaboration entre élèves, l'enseignante n'hésite pas à utiliser des élèves « experts » et même à les créer au besoin

Elle accompagne les deux premiers élèves de la chaîne dans l'atelier pour leur montrer comment envoyer leur message, puis elle leur demande de rédiger une marche à suivre qui devra aider les élèves suivants à acquérir les mêmes compétences. La tâche est bien sûr prise au sérieux par les élèves qui



critiquent à chaque fois la « marche à suivre » que les camarades qui les précédent ont réalisée et n'hésitent pas à eux-mêmes à l'améliorer.

Umfrage TV: Internet et enseignement de l'allemand dans une classe de 8e Scientifique



« Observateurs enrichis »

Ce fut tout à fait enrichissant pour l'enseignante de langue que je suis de pouvoir observer l'habileté avec laquelle l'enseignante a fait passer les élèves du discours direct au discours indirect. Les élèves ont ressenti soudainement au cours de leurs différentes activités le besoin impérieux de maîtriser certaines structures plus complexes. Ce fut une belle leçon de pédagogie ! Et à l'exception d'une élève « qui n'aimait pas les machines », tous les autres élèves se sont félicité de l'intérêt qu'ajoutait à leurs cours l'utilisation des TIC.

...tous les autres élèves se sont félicité de l'intérêt qu'ajoutait à leurs cours l'utilisation des TIC

Une séquence entière utilisant les TIC

Le travail avec la classe a été divisé en quatre étapes :

1. En février et mars, les élèves ont rédigé des messages dans lesquels ils posaient des questions sur les habitudes télévisuelles de leurs correspondants.
Combien de temps regardent-ils la télévision chaque jour, quelle émission, ont-ils l'habitude zaper, etc. De plus ils ont composé leur homepage et rédigé leur CV.
2. En avril et mai, le dépouillement des réponses a eu lieu et un formulaire a été mis en place sur le net pour tenter d'obtenir des réponses supplémentaires d'Internautes.
3. En mai et juin, les résultats ont été mis en forme et affichés sur le Net.
4. Finalement à fin juin, le hit-parade des émissions en langue allemande était on-line.

¹ <http://tecfa.unige.ch/tecfa/research/s-mailbox/co-pinchat/>

Socrates Mailbox, rapport d'expérience

Par le petit bout de la lorgnette

Chiquenaude de départ: Il est difficile de cacher l'enthousiasme provoqué chez l'enseignant(e) par un échange télématique qui fonctionne bien; les élèves perçoivent l'émotion réelle que l'enseignant(e) ressent, et l'on ne peut qu'espérer que cette émotion leur soit communiquée.

Les expériences en télématique dans le Post-obligatoire ne datent pas d'hier, et chaque fois le même enthousiasme fut de la partie.

Débuts

**AT&T Learning Circles (1992-1994),
Echanges AardVark & Benhurst
(1993-1994) World Classroom
BioPoem (1995)**

C'est avec une classe de troisième moderne au Collège Claparède que j'ai suivi les traces de Florence Durand dans le réseau AT&T Learning Circles (pour l'expérience de Florence dans ce domaine, voir <http://www.ge-dip.etat-ge.ch/cptic/success/fiches/f033.html>; pour la mienne voir <http://www.ge-dip.etat-ge.ch/cptic/success/fiches/f075.html>). Tous les échanges cités ci-dessus faisaient partie d'une structure bien établie, avec des procédures bien déterminées. C'est dire que ce ne sont pas les « gammes » qui nous ont manqué. Il restait maintenant à suivre un tracé moins explicite, quant à la structure, et totalement ouvert quant au contenu.

Coïncidences ?

Projet Européen

Dans un premier temps notre directeur au CIP, Raymond Morel, a lancé un appel aux collaborateurs(trices) souhaitant prendre part à un module d'un projet Européen appelé Socrates (voir <http://www.ge-dip.etat-ge.ch/cptic/socrates/socrates-Mailbox-overview.html>). Il s'agissait d'un projet qui avait pour but d'étudier l'utilisation de la télématique / télécommunication dans un environnement scolaire.

TESLCA-L

Presque simultanément, j'ai lu le message suivant dans la liste TESLCA-L (Teachers of English to Speakers of Other Languages interested in Computer Assisted Learning, liste que je gère). Le message venait de Jimmy Backer (National CALL Counsellor – Department of Education, Israel):

Socrates Mailbox, rapport d'expérience: par le petit bout de la lorgnette

Subject: Looking for email correspondence
Date: Tue, 17 Sep 1996 22:20:50 +0200
From: Jimmy Backer <bjimmy@MIGAL.CO.IL>
To: Multiple recipients of list TESLCA-L
<TESLCA-L@CUNYVM>

After unsuccessfully searching through various web-pages offering classes for email correspondence, I am turning to the members of TESLCA-L.

I teach a 10th grade EFL class (age: 15-16 year olds) in Israel. There are 32 students; about half coming from kibbutzim (collective villages) and half from wealthy private villages.

I am looking for a 9th, 10th, or 11th grade class of about the same size, which would be interested in corresponding for the entire year, once every 3 or 4 weeks. I would like to have each class read all the incoming messages and let the students choose whom to write to based on each in-coming batch of messages. Since everyone will have someone to write to, there will be no problems of « no response ». This structure also ensures a lot of input in exchange for the small amount of output of each student. (Krashen [théoricien anglo-saxon de l'apprentissage des langues] would appreciate this.)

If possible, I would like to have a class from somewhere in Canada. We are doing a special project about Canada this year, and corresponding with a class from Canada would really fit in well. But this is not absolutely necessary.

I look forward for some responses.
Jimmy Backer
Har V'Gai Regional School
Kibbutz Dafna, ISRAEL

Eurêka

Il m'a semblé opportun de lier la demande de mon directeur à celle du collègue au Kibboutz Dafna, et – après les démarches préliminaires – nous avons démarré.

Mes buts

Permettre à nos jeunes de débattre avec leurs pairs d'autres cultures, d'autres pays

Dans tous les échanges auxquels j'ai participé, mon souhait principal a été de permettre à mes élèves de « rencontrer » des élèves d'autres pays, d'autres cultures. Mon impression, mais peut-être ai-je attribué une importance démesurée à ma petite influence, était qu'ainsi je contribuais à leur offrir une plus grande ouverture vers le monde. Il ne s'agissait plus d'adultes parlant de ce qu'ils croient que les jeunes pensent, mais les jeunes eux-mêmes partageant leurs opinions.

Encourager l'utilisation de la langue cible

Je mentirais si je n'ajoutais pas immédiatement qu'en filigrane de tous ces échanges se dessine le fait que je désire ardemment aider mes élèves à utiliser la langue cible de manière plus efficace et plus naturelle. Pour moi cette langue cible est l'anglais-langue-seconde.

Améliorer la lecture et la rédaction rapide dans la langue cible

Par ailleurs, le courrier électronique (e-mail) offre une possibilité d'une utilisation nouvelle de la langue cible. En effet, étant donné que le niveau du discours se situe entre l'écrit et l'oral, avec davantage de liberté dans la rédaction (pour de plus amples informations sur l'utilisation du e-mail dans l'apprentissage de l'anglais, voir l'article de Tom Robb – e-mail Keypals for Language Fluency – <http://www.kyoto-su.ac.jp/~trobb/keypals.html>), il m'a semblé que ma classe, assez faible dans l'ensemble, pourrait bénéficier de cet allègement dans le stress de la rédaction.

Il ne s'agissait plus d'adultes parlant de ce qu'ils croient que les jeunes pensent, mais les jeunes eux-mêmes partageant leurs opinions

Réalités

Niveau des élèves

Comme je l'ai dit plus haut, il s'agissait d'une classe au niveau plutôt faible. Plusieurs des élèves avait fait partie d'une classe dite «difficile» dans laquelle j'avais moi-même enseigné quelques années auparavant. Certains d'entre eux semblaient peu intéressés par les cours d'anglais en particulier et par l'école en général, tout en ayant des intérêts variés à l'extérieur de l'école. J'ai senti que – pour certains de ces élèves-là – j'aurais de la peine à communiquer un quelconque enthousiasme, et l'expérience a prouvé que j'avais eu raison.

L'importance de l'adresse électronique (Mailbox)

Tous les élèves dans une école genevoise bénéficient d'une adresse électronique; depuis quelque temps (lire «versions de Mailbox»), notre collègue en ingénierie pédagogique, Pascal Comminot nous offre même la possibilité de communiquer avec n'importe quelle autre boîte aux lettres sur Internet n'importe où dans le monde! Les élèves de Har V'Gai (l'école du Kibboutz Dafna) n'ont pas cette possibilité. Chaque élève devait donner son message au maître (Jimmy Backer), qui les collationnait

READ YOUR OWN MESSAGE FIRST.

Then read the messages from

Tom BRUSTIN (p.3),
Anat ZLICHOVER (p. 14), and
Ma'ayan LEV-ARI (p. 22).

1. What do you learn about life on a kibbutz?
2. Had you heard about any of this on the news?
3. What is different (geographically) between Israel and Switzerland?

et me les faisait parvenir sous forme d'un message électronique (plutôt long!). Je devais faire suivre les messages. Il faut avouer que cela a représenté une surcharge de travail inutile dans ce qui aurait pu être un échange sans intermédiaires.

Un exemple

Pour ne citer qu'un exemple, avec la distribution des messages reçus le 6 février 1997 (peu après le crash des deux hélicoptères dans les hauts du Golan, à une centaine de mètres de l'école Har V'Gai), j'ai ajouté une sorte de «frontispice» au dossier que formaient les messages collationnés, comme suit:

Résultat

Perte du côté immédiat apporté par le courrier électronique

L'immédiateté qu'offre le courrier électronique a été perdu, comme je l'ai indiqué plus haut. De même l'excitation d'avoir plusieurs messages dans sa boîte aux lettres devenait différente; mon rôle, que je voyais plutôt comme celui d'une facilitatrice (voir rapports sur les échanges AT&T cités plus haut), devenait celui d'une factrice.

Tous les élèves
dans une école
genevoise
bénéficient
d'une adresse
électronique offrant
la possibilité de
communiquer avec
n'importe quelle
autre boîte aux
lettres sur Internet
dans le monde



Socrates Mailbox, rapport d'expérience: par le petit bout de la lorgnette

Rédaction transformée

Le fait de travailler sur traitement de texte, qui est indéniablement un type de rédaction différente (sans les allègements sémantiques et syntactiques qu'offre le courrier électronique), a bien évidemment transformé mon rêve du début de l'expérience. J'aurais, par ailleurs, souhaité que mon Responsable d'Atelier (personne responsable de l'installation et de la bonne marche des « logiciels de base » tels le traitement de texte) ait installé tous les utilitaires nécessaires, comme les correcteurs d'orthographe, par exemple.

Syndrome du CV

Ce qui m'a le plus déçue, finalement, ce fut la difficulté accrue que j'ai rencontrée lorsque j'ai essayé de faire sortir les élèves de ce que je ne puis appeler que le syndrome du CV. Je prévoyais un échange ouvert, enthousiaste, où le désir de communiquer l'emporterait, et où les élèves verraient la vie par un autre prisme que celui que leur réalité quotidienne leur impose. Dans la réalité, j'ai été obligée d'intervenir bien davantage dans le sens d'un dirigisme que je ne souhaitais nullement au début.

Cf. Bouclier Arverne (Dargaud)

p 30: »J'ai intercepté la communication, Astérix.«

Si l'on veut trouver un parallèle de ce que je ressentais, il faut se référer aux grands classiques, *Le Bouclier Arverne*, de la série *Astérix* (Goscinny et Uderzo). Dans le dessin, l'on voit un homme d'affaires (Lucius Coquelus) qui appuie sur un bouton pour appeler sa secrétaire (Percaline). La réalité nous montre qu'un petit négrillon se trouve sous le bureau, et c'est lui qui sort en courant de dessous le bureau pour apporter la communication à la secrétaire. C'est cette communication qu'intercepte

Obélix. J'avais l'impression d'être ce négrillon, et de « faire semblant » d'utiliser un moyen de communication très moderne en faisant, en quelque sorte, un peu de « triche » pour pouvoir le faire.

Expérience positive dans l'ensemble

Ecueils inévitables

Je ne voudrais pas que l'on pense que j'ai trouvé toute l'expérience négative ! En fait, même s'il n'y a eu qu'une petite lueur de compréhension dans l'esprit de mes élèves, je m'en contente. Dans leur article (paru dans le n° 34 d'Informatique-Informations de novembre 1997) Dagmar Hexel et Marc Bernoulli disent, et je me suis sentie décrite avec plus ou moins de bonheur :

Dans un des cas, l'ensemble de la correspondance entre deux classes était organisé autour d'une idée directrice: la prise de conscience d'une situation sociale et politique différente. Cet échange faisait également alterner messages individuels et collectifs autour de thèmes particuliers, afin de prévenir un tarissement prématuré de la correspondance et pour créer plus de cohésion entre les classes concernées. Ce projet était intéressant dans sa conception, mais s'avérait trop ambitieux par rapport au cadre général de l'expérience.

Il va sans dire que c'est bien ce que je cherchais à faire; c'est même un des points principaux qui a certainement pu ressortir lors de ma description du projet pendant les entrevues qui ont précédé et suivi les périodes d'observation. Mais il faut également dire que l'ambition doit être démesurée dans un projet de ce genre ! Ceux et celles d'entre nous qui avons participé à un ou plusieurs projets de ce genre savons que nous n'arrivons jamais jusqu'à la ligne d'arrivée (généralement fixée à l'horizon !) que nous nous sommes

Je prévoyais un échange ouvert, enthousiaste, où le désir de communiquer l'emporterait, et où les élèves verraient la vie par un autre prisme que celui que leur réalité quotidienne leur impose

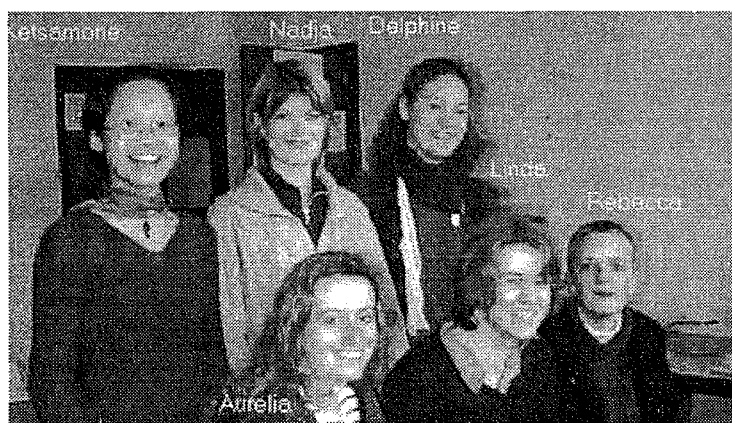
Les élèves qui participaient de bon cœur ont été, comme d'habitude, et par leur attitude positive, une récompense immédiate des efforts consentis

fixée; il convient de placer le but aussi loin que possible afin d'arriver à un point flou bien en-deçà. Nous nous lançons dans une entreprise que nous ne pouvons (ni ne voulons) entièrement maîtriser, car la maîtrise totale signifierait la destruction des buts principaux de celle-ci.

Insertion dans le Projet Mailbox Socrates

L'Observation

Il faut se demander jusqu'à quel point l'observation de l'expérience ne la transforme au-delà du reconnaissable. Il y a, par ailleurs, toujours le risque qu'une méconnaissance des situations réelles dans les salles de classe, ainsi qu'un manque d'information sur les structures de service dans les projets pilotes de ce genre aient pu mener aux remarques du type: «... même dans les cas d'utilisation d'un traitement de texte, le correcteur orthographique n'était pas toujours mis à disposition.» Il est vrai que mes élèves auraient pu utiliser le correcteur orthographique. Ce n'est pas à moi, qui ne suis pas responsable des installations de logiciels de base dans mon collège, de le faire; celui qui est responsable de pareilles installation a de son côté, et depuis les récentes coupes budgétaires, de plus en plus de fers dans le feu! Et voilà pourquoi notre fille est muette!



Les Observateurs

Si des expériences de ce genre sont appelées à se généraliser, ce que j'appelle de mes vœux, et si les mêmes structures d'observation sont mises en place, il serait souhaitable de bien expliquer aux observateurs que leur rôle est – d'observer. Il m'a parfois semblé que certaines relations d'observé-observateur pouvaient en quelque sorte encourager certains élèves réticents dans leur désir de résister à l'expérience: ils avaient un public rapproché pour leur affrontement élève-maître!

Prête à recommencer

Les élèves – notre récompense

Malgré tous les points en apparence négatifs que j'ai tenu à citer ci-dessus, il faut dire que l'expérience fut globalement positive! Parmi les élèves, il y a eu en tous les cas une partie qui en a profité pour élargir une certaine connaissance sur les kibboutzim en particulier et sur la situation en Israël en général. Une élève très réticente au début (et qui pourrait être partiellement à l'origine de la remarque «*Nos observations montrent tout d'abord que la quantité de textes produits varie considérablement d'un élève à l'autre, mais reste en général assez faible*» m'a finalement beaucoup encouragé quand elle s'est enfin débloquée en parlant de ses expériences dans un squat. Il m'a même semblé que son attitude en classe s'est améliorée à la suite de cette possibilité de s'exprimer sur un sujet qui, manifestement, lui tenait à cœur.

Les élèves qui participaient de bon cœur ont été, comme d'habitude, et par leur attitude positive, une récompense immédiate des efforts consentis. Je partage ici deux photos d'une partie de chacune des deux classes avec lesquelles j'ai fait cet échange.

La Société de l'Information a-t-elle une valeur ?

reproduit avec l'aimable autorisation de la revue Quaderni. (Quaderni n° 34 hiver 97, pp. 27 à 36)

Dans tout ce bruit autour de la Société de l'Information il semble qu'il y ait un certain nombre de faux sens dans les approches trop péremptoires qui nous sont présentées souvent comme informées et critiques

L'observateur en position d'extériorité relative perçoit confusément un ensemble d'analyses et d'opinions mêlées, de visions qui s'opposent parce qu'elles s'indexent ou se réfèrent à des champs d'interprétation déboîtés les uns par rapport aux autres, parfois antagonistes.

Tout se passe un peu comme dans cette opposition historique des savants qui se sont adonnés à l'étude de la lumière. Les uns conduisaient des expériences qui démontraient clairement que s'agissant de lumière on avait à faire à l'évidence à des corpuscules, des grains de matière. Les autres, conduisant d'autres expériences, démontraient tout aussi clairement que s'agissant de lumière on avait à faire à des ondes, là encore à l'évidence. Avec ses équations Maxwell, à la fin du XIX^e siècle, unifiait formellement la théorie corpusculaire et la théorie ondulatoire, et placera la lumière au rang plus général des phénomènes électromagnétiques, plantant le décor de nouvelles aventures.

Analogiquement, il me semble qu'aujourd'hui, s'agissant des trains d'innovation technologiques et de leur intégration sociale, deux lectures s'affrontent, l'une de type « corpusculaire », l'autre de type « ondulatoire » et que c'est d'une théorie unificatrice dont nous avons besoin.

Approche corpusculaire/ approche ondulatoire de l'innovation

En matière d'innovation en effet, on retrouve une perspective corpusculaire dans les discours des promoteurs de la technologie. Les objets et les services innovants, dénombrables, sont autant de corpuscules révélés par l'expérience sensible : des téléphones mobiles, des logiciels, des ordinateurs multimédias, des imprimantes et des modems, des services identifiables sous la bannière générique d'Internet, le réseau des réseaux : messagerie, « news group », sites Web où l'on peut dès aujourd'hui acquérir des biens, chercher des informations, télécharger des programmes spécifiques, tandis que les réseaux câblés, raccordés eux-mêmes au réseau des réseaux, commencent d'offrir de nouveaux services télévisuels : « pay per view », chaînes spécialisées (sport, musique, etc.).

Une série d'expériences quotidiennes donne donc de la substance à cette vision corpusculaire de l'innovation qui va de pair avec une logique de diffusion. Le consommateur-roi¹ se porte ou non acquéreur des produits et services offerts sur le marché en fonction de ses préférences individuelles et de sa recherche de maximisation de sa satisfaction.

Mais... on n'a pas fait obligation aux consommateurs de prendre le train, d'acquérir des automobiles, de s'équiper en diverses machines domestiques, de se raccorder au réseau téléphonique ou électrique. Pourquoi n'en est-il pas de même avec les technologies de l'information et de la communication ?

Il n'est pas innocent de noter qu'on n'a jamais vu une société développée apostrophée comme attardée ou en voie de sous-développement parce que sa consommation de pommes de terre ou son taux d'équipement en chaises longues ne rejoignait pas le standard des sociétés voisines ou « semblables ». Si loi du marché il y a et que des groupes humains ont décidé de tourner le dos aux pommes de terre et aux chaises longues, le marché ne doit-il pas s'incliner et en prendre acte ? Qu'est-ce donc qui n'est pas dit et qui justifie le discours de Cassandra sur les retards qui se prennent en Europe ou en France dans l'avènement de la Société de l'Information, quand les consommateurs ne se précipitent pas sur ces nouveaux biens et services avec l'enthousiasme attendu ?

Face au discours corpusculaire sur l'innovation les opposants (qui, rappelons-le, peuvent aussi avoir des attitudes favorables aux développements technologiques) sont eux sensibles à une dimension « ondulatoire » de l'innovation : sa dimension idéologique. Sous-jacent aux objets dénombrables, et sous couvert de l'innovation technologique, une idéologie masquée s'avance, un cortège de valeurs implicites se véhicule, un projet social qui ne s'avoue pas comme tel se déploie. Tout se passe en fait comme si, cette idéologie, ces valeurs, ce projet social ne devaient jamais être débattus. Ils s'imposeraient d'eux-mêmes, en quelque sorte nécessaires et indiscutables.

Or, on peut souscrire à l'usage des technologies sans, pour autant, sous-

crire aux discours promotionnels qui les accompagnent, ni souscrire aux catalogues des valeurs implicites et qui ne sont consubstantielles ni des technologies ni de leurs usages. Le discours pan-capitaliste néo-libéral qui transforme un problème éthique et politique en un problème de marketing n'est pas un « composant socio-technique » qui ferait partie intégrante des machines.

Que disent les enquêtes de terrain ?

A cet égard il n'est pas inutile de se référer à l'expérience des citoyens telle qu'elle est rapportée par le projet DÉPLOY². A la lecture de ces rapports de recherche on ne peut être que frappé des thèmes principaux qui permettent de rendre compte de la diversité des perceptions de la Société de l'Information telles qu'elles ont été exprimées par les quelques 5 à 600 personnes qui ont participé aux ateliers de discussion organisé dans le cadre de ce projet.

Par exemple la bipolarisation constatée entre ceux qui sont favorables et ceux qui sont sceptiques, sinon hostiles à l'avènement d'une Société de l'Information. Les uns mettent en avant la révolution liée au potentiel de la technologie (abolition de la distance, réalité virtuelle, possibilités infinies de simulation, etc.) pour faire toujours davantage la même chose. D'autres, tout aussi favorables, sont sensibles à l'impact de ces technologies sur les modes d'organisation et sont souvent satisfaits de voir que tout ceci porte une interrogation assez radicale sur nos modes d'organisation et donne de ce fait une opportunité pour les transformer.

Les autres, face à eux, forment une grande majorité de sceptiques qui ne voient pas vraiment de « révolution » à l'œuvre mais, en revanche, beaucoup... d'agitation.

...on ne peut être que frappé des thèmes principaux qui permettent de rendre compte de la diversité des perceptions de la Société de l'Information...

La Société de l'Information a-t-elle une valeur ?

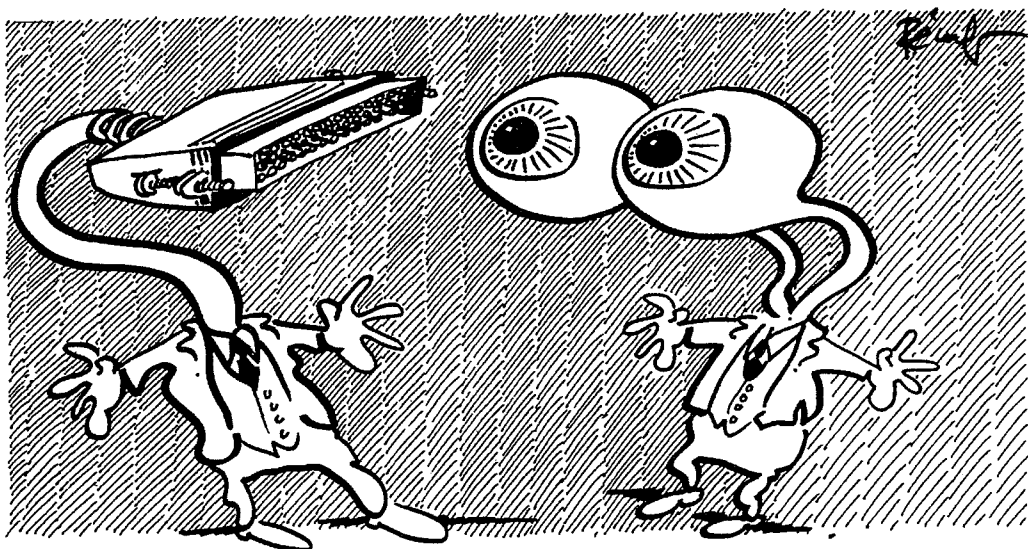
En fait, au delà du constat de cette bipolarisation, ce qui semble important ici c'est que les enjeux ne sont limpides pour personne. Personne n'est en mesure d'exprimer une vision claire, convaincante, organisée de ce qui est en train de se produire.

On s'interroge sur le statut de la notion d'*information* lorsqu'on parle de la « Société de l'Information ». On perçoit assez clairement les connotations. D'un côté, *société* nous renvoie essentiellement à de l'humain et à la manière dont l'humain s'organise. De l'autre, *information* renvoie à une forme, dégradée, un peu primitive, de connaissance qui se trouve réduite à une agglutination infinie de bits informationnels. On attendrait davantage de référence à une société de la communication ou d'une société de la connaissance. Mais c'est bien *Société de l'Information* que l'on met en avant, parce que la connotation recherchée est celle-ci : société des *technologies* de l'information. A ne prendre en considération que cette dimension quantitative, les décideurs perdent beaucoup de leur crédibilité et de leur capacité d'intervention sur le champ social. S'y

perdent l'idée d'une société de l'échange entre les personnes et la perception assez positive d'une société qui serait *apprenante*.

Dans la perception du public, les multiples interrogations sur la démocratie et ses possibilités de maintien sont un souci majeur de ce que peut signifier pour eux une Société de l'Information. Curieusement cependant, la question de la démocratie n'est pas posée comme telle, on ne dit pas qu'il y a un *problème de démocratie*. On dit par exemple qu'il y a des problèmes d'accès au savoir (exclusion); qu'il y a un problème d'impact de la mondialisation sur la liberté d'expression culturelle ou sur la liberté d'expression tout court. On parle du sentiment d'impuissance que l'on ressent face à des processus en cours que l'on ne peut influencer. On parle de l'inadaptation des moralités politiques, de l'effondrement des corps intermédiaires et de tous ceux qui assurent l'information remontante et descendante dans nos systèmes de décisions collectifs... c'est bien effectivement, dans l'épaisseur, de problèmes de démocratie dont on parle.

Dans la perception du public, les multiples interrogations sur la démocratie et ses possibilités de maintien sont un souci majeur de ce que peut signifier pour eux une Société de l'Information



Les utilisateurs et les citoyens veulent être associés à la conduite des changements et des changements organisationnels à tous les échelons de la vie économique et sociale

Le temps, les rythmes sont aussi au cœur des préoccupations. On sent confusément que les innovations technologiques vont trop vite et qu'elles mettent en marche des transformations majeures pour lesquelles il faudrait tout au contraire «prendre son temps»; car prendre son temps, au niveau collectif, c'est ne pas le perdre. A vouloir forcer les rythmes, on finit par retarder les processus parce qu'on essaye de passer en force, on brouille les perspectives, on défait les agrégations humaines qui se sont structurées au cours du temps. On croit pouvoir les broyer sans proposer de contrepartie. Il n'existe plus alors aucun point de raccrochage sur quoi construire.

Le rapport à l'espace, l'abolition figurée des distances, le village global... portent aussi les interrogations. Tout se passe comme s'il n'y avait plus de perspective qui ne soit globale. Quel rapport entre le global et le local? Au point qu'on a forgé le terme de «globalisation» pour rendre compte de ce processus de convergence entre le global et le local; au point que «penser global, agir local» est devenu un slogan.

Au bout du compte c'est sur le problème de l'identité que tout converge. L'identité se structure par rapport au temps, à l'espace, aux rythmes, toutes caractéristiques éminemment culturelles. Peut-on subvertir les modes de fonctionnement, substituer, de force, des modalités d'opération, des façons de faire, sans entraîner d'énormes difficultés? Dans tous les cas, nous serions pris dans un paradoxe: s'engager dans la Société de l'Information c'est risquer de perdre son identité; ne pas le faire, c'est aussi risquer de la perdre. Cela voudrait-il dire qu'il n'y a pas de marges de manœuvre, ou, s'il y en a, qu'elles sont terriblement étroites?

Les demandes des citoyens

Autant les perceptions sont incertaines, brouillées, empruntées de doute,

autant les demandes exprimées par les citoyens semblent claires.

Et, tout d'abord l'emploi et le développement. Questions prioritaires auxquelles aucun discours sur la Société de l'Information n'apporte de réponse. De ce point de vue, le futur est radicalement opaque et le sentiment exprimé sur le terrain est que cette question n'est posée par personne et en particulier par aucune des institutions qui ont charge de représenter les citoyens: elle doit être posée et débattue car elle touche à ce qui est acceptable et à ce qui ne l'est pas, à un cadre de convention minimale en deçà duquel nous ne formons plus société.

Les utilisateurs et les citoyens veulent être associés à la conduite des changements et des changements organisationnels à tous les échelons de la vie économique et sociale et non pas se voir communiquer par des spécialistes en communication des directions collectives dont le choix a été fait sans eux et qu'on leur demandera simplement de ratifier au gré des moments de crise. Même s'ils ne voient pas les mécanismes à mettre en place pour que leur participation aux décisions soit rendue possible, ils ne peuvent plus rester davantage les objets passifs de ces transformations.

Ils perçoivent une absence de stratégie des acteurs politiques et la pointent sans leur jeter la pierre (les temps sont difficiles... pour tout le monde), de même qu'ils pointent l'incapacité des institutions représentatives et des corps intermédiaires (à un niveau supposé très proche des utilisateurs et des citoyens), à remplir leurs fonctions d'information. Nos systèmes de représentation sont défaillants. On demande à disposer d'information «honnête et sincère», ce qui sous-entend que ce n'est pas le cas aujourd'hui et que l'information dont on dispose est tendancieuse, partisane sur les options en matière de choix scientifiques et technologiques

La Société de l'Information a-t-elle une valeur ?

comme sur les vertus et les possibilités réelles attachées à une possible Société de l'Information.

Pour offrir des garanties de rentabilité économique (parce que personne ne s'y oppose), et de maintien d'un certain nombre de valeurs collectives au service de la cohésion sociale, les citoyens réclament que les actions soient conduites par des partenariats maillant étroitement le privé et le public.

En fait, pour de nombreux utilisateurs, actuels ou potentiels, de technologies, les résistances perceptibles signalent assez clairement que le problème se pose dans des termes voisins de ceux-ci : *Si nous acceptons d'utiliser ces objets, implicitement nous acceptons avec ces objets des systèmes de valeurs que, justement, nous ne sommes pas prêts à accepter.*

La Société de l'Information, ou plus exactement ses promoteurs, en faisant (intentionnellement ou non) le choix stratégique de jouer le déploiement dans une logique de déconstruction sociale et sans une logique complémentaire de production collective de sens et d'identité, retardent l'avènement d'une Société de l'Information qu'il appellent de leurs vœux. Il est vrai qu'il n'est pas évident que ce soit tout à fait la même Société de l'Information que les citoyens d'Europe désirent voir advenir. C'est cette même question de production collective de sens et d'identité qui se pose dans cet autre registre qu'est la construction européenne.

Les enjeux de cohésion pour l'Europe

On passe ici d'un système de perception individuelle à un système de perception collective qui permet peut-être de mieux cerner le lieu dans lequel cette « histoire » de Société de l'Information vient se placer. La question est alors celle-ci : la Société de l'Information est-elle le cadre de développement

de la société européenne ou est-ce l'inverse ?

Tout le programme de Maastricht peut se ramener à trois expressions :

- 1) Concentration et coopération,
- 2) Cohésion et intégration,
- 3) Compétitivité.

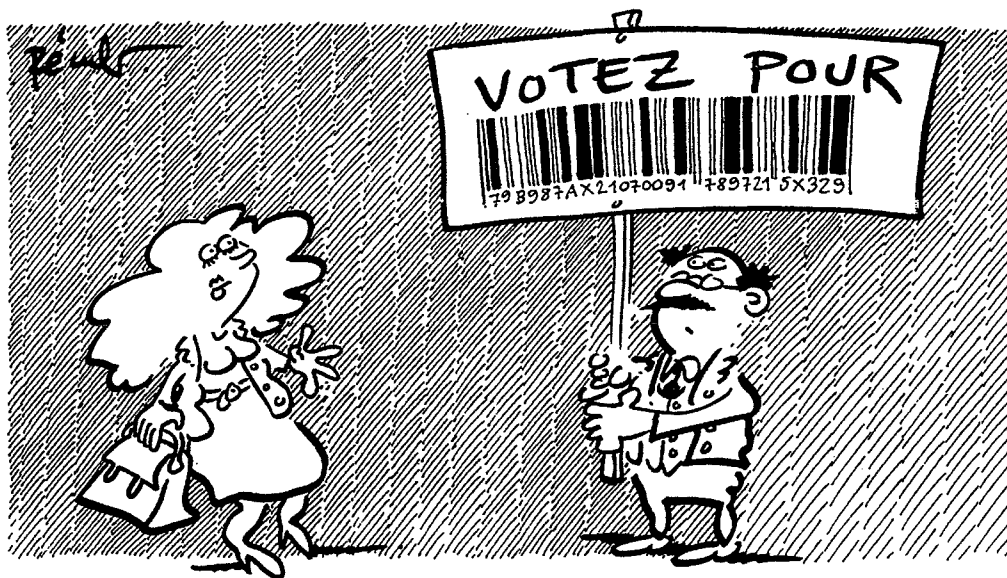
Or, pour les citoyens, dans le cadre de la construction européenne, les problèmes de l'intégration et de la cohésion européenne sont premiers : c'est, en effet, dans la culture que se joue leur identité. Certes, *Concentration et coopération* comme *Compétitivité* ne sont pas des arguments indifférents, mais leur étroite acception économique vient nous rappeler le mot de Schumpeter qui voyait la fin nécessaire du capitalisme dans son incapacité à engager « la ferveur morale des citoyens ».

Sur le terrain de la cohésion, trois modalités alternatives d'intégration s'offrent aujourd'hui : la juxtaposition, l'homogénéisation, la conjonction.

La juxtaposition prolonge le statu quo. Elle maintient, voire amplifie, le renfermement sur les identités nationales ou régionales. Elle n'ouvre qu'à des coopérations limitées. On a pu constater que le « Oui » à l'Europe de Maastricht, dans nombre de pays d'Europe, a davantage reflété la frilosité que l'enthousiasme ou l'adhésion à un projet dans lequel les citoyens d'Europe pouvaient se reconnaître collectivement. Les avantages économiques avancés pour légitimer l'Europe comme *ardente obligation* parviennent à peine à balancer les pertes anticipées (de souveraineté, d'identité, de culture) au point qu'on peut s'interroger sur la longévité de l'argument.

L'homogénéisation se marquerait, elle, par l'émergence d'une culture « moyenne », syncrétique, qui verrait gommées les différences et s'opérer un nivellement des spécificités culturelles dans un processus d'acculturation à dominante formelle probablement

Pour offrir des garanties de rentabilité économique (parce que personne ne s'y oppose), et de maintien d'un certain nombre de valeurs collectives au service de la cohésion sociale, les citoyens réclament que les actions soient conduites par des partenariats maillant étroitement le privé et le public



...la cohésion européenne doit trouver ses fondement non dans le nivellement mais dans l'affirmation des identités et des différences culturelles

anglo-saxonne. L'homogénéisation se signale par la focalisation sur un tronc commun de valeurs, un plus petit commun dénominateur de croyances partagées. La formation d'une identité culturelle commune résulte d'une diminution des écarts et des distances entre les différentes cultures représentées. La distance entre les cultures s'amenuise. Les frottements culturels émoussent les pointes, les particularismes locaux, régionaux, nationaux. La culture devient folklore. A y regarder de près, aucun pays européen ne veut de cette homogénéisation. La crainte de l'homogénéisation renforce la logique de juxtaposition.

Enfin reste la conjonction. C'est peut-être la voie la plus difficile. Elle pose l'idée que la cohésion européenne doit trouver ses fondement non dans le nivellement mais dans l'affirmation des identités et des différences culturelles. Elle tient que l'affirmation de « ma » différence, la structuration forte de « mon » identité sont la condition de l'acceptation de la différence de l'autre, de l'acceptation de sa culture et de l'acceptation de son identité. Toute posture raciste ou xénophobe résulte d'une mise en cause de sa

propre identité: moins mon identité est forte, plus je suis xénophobe. Dans une logique écologique, la conjonction relie en même temps qu'elle conjugue les talents, les cultures, les spécificités. Elle s'inscrit dans une dynamique génératrice d'identité commune en même temps que de différenciations identitaires, de solidarité en même temps que d'avantages compétitifs.

Dans tous les cas ce qui caractérisera les modalités d'intégration ce sera un ensemble de *conventions* dans lesquelles pourront se reconnaître les citoyens européens; en quelque sorte un sens commun.

Vers un constructivisme social et politique

Est-on fondé à poser ainsi la question de la Société de l'Information et de ses valeurs ?

De nouvelles approches de l'économie et des sciences sociales qui se sont structurées au cours des dernières années semblent en partie converger sur ce qu'Alain Caillé appelle une perspective *relationniste*³.

La Société de l'Information a-t-elle une valeur ?

La première de ces approches, sous l'étiquette d'Economie *des conventions*, est conduite par des économistes. Elle constate *l'incomplétude de la logique marchande pure*. Partant de la nécessité des institutions non marchandes dans la mise en œuvre réelle du marché, elle s'efforce de s'articuler sur les sciences humaines pour formuler des bases nouvelles à la compréhension de l'action collective. Dans ce qui peut être considéré comme le *manifesto*⁴ de cette nouvelle « école », la thèse centrale est ainsi formulée : « ... l'accord entre les individus, même lorsqu'il se limite au contrat d'un échange marchand n'est pas possible sans un cadre commun, sans une convention commune »⁵.

L'autre approche franchement sociologique, est l'approche anti-utilitariste. Partant des analyses de Marcel Mauss sur le don, elle rejoint par bien des aspects l'approche des conventions. Alain Caillé invite à postuler l'existence d'un *sujet collectif* : « ... nous serions bien inspirés de faire comme si un tel sujet collectif au terme d'une délibération avec lui-même et au vu d'un ensemble de circonstances avait conclu qu'il valait mieux s'organiser par exemple sous la forme d'une société Guayaqui, d'une tribu Berbère, d'une royauté africaine, d'un système de caste ou d'une démocratie parlementaire articulée à un industrialisme de marché ».

Voilà qui conduit à considérer que les sociétés sont « comme » des êtres collectifs et que les institutions qu'elles génèrent sont une émanation de leur être même. Vouloir mettre à bas des institutions sans comprendre les ressorts qui président à leur génération, c'est s'exposer sans doute à de graves dangers.

Le fait de considérer par exemple l'entreprise en tant que forme institutionnelle émanant d'un corps social et l'activité économique en tant que processus collectif de conflit-négociation-arbitrage au sein d'une sphère essentielle à la vie collective peut éviter

d'adopter les positions manichéennes du « tout économique » comme du « tout politique ». Évidemment, ceci veut dire qu'il ne faut pas faire abstraction des dialectiques sociales, des rapports de forces et des luttes entre les forces sociales. Il faut revenir à l'analyse de ces dialectiques du point de vue d'un constructivisme social et politique. Les analyses conduites dans ces approches permettent de s'interroger sur les compromis et les conventions qui peuvent régir les modalités de formation et de circulation-accumulation de la valeur ajoutée dans la Société de l'Information, sur la détermination des formes économiques possibles et sur les modalités d'intégration sociale de ces formes économiques.

Il serait ainsi possible de vouloir plutôt que de subir.

¹ Le jeu est extrêmement dangereux qui consiste à s'abriter derrière la volonté du consommateur et la liberté de consommation pour expliquer et justifier toutes les transformations sociales. S'évacue ainsi toute responsabilité de ceux qui ont pourtant des décisions à prendre, des choix à faire et qui doivent en vouloir les conséquences collectives. En disant que la responsabilité de la transformation sociale est dans la liberté du consommateur qui est de plus en plus exigeant, on fait précisément l'impasse sur les responsabilités sociales, individuelles et collectives.

² Voir les rapports, aux noms bien peu évocateurs, du Projet DEPLOY (projet de recherche du Programme d'Applications Télématicques, Direction Générale 13, Commission Européenne) : « Action plan : from expectations to recommendations », 32 pages, Oct. 1996 et « First validation of users' expectations », 98 pages, Sep. 96, « Synthesis on Regional Expectations », 43 pages, Sep. 96.

³ D'une économie politique qui aurait pu être, Alain Caillé in « Pour une autre économie », Revue semestrielle du MAUSS, n°3, Editions La découverte, Paris, 1994.

⁴ L'introduction collective à la Revue économique n° 40, 1989.

⁵ Cité par André Orléan dans son introduction à « Analyse économique des conventions », ouvrage collectif dont il est l'éditeur, P.U.F, Paris 1994.

Les analyses conduites dans ces approches permettent de s'interroger sur les compromis et les conventions qui peuvent régir les modalités de formation et de circulation-accumulation de la valeur ajoutée dans la Société de l'Information, sur la détermination des formes économiques possibles et sur les modalités d'intégration sociale de ces formes économiques

Le projet « Apprendre à communiquer »

***Lire et écrire: les nouvelles formes de la communication**
En plus d'apporter aux élèves les compétences de base dans les
différentes disciplines, la mission du service public implique de leur
donner les moyens de communiquer.*

Or, en quelques années, les moyens qui permettent aujourd'hui de communiquer ont bien changé et continueront à évoluer. Les élèves, qui sont de futurs professionnels et de futurs citoyens, doivent pouvoir disposer des moyens leur permettant de faire face à la modification des formes de communication.

Celles-ci ont pour corollaire de renouveler en partie les formes d'acquisition des connaissances et les modes de travail, en particulier la possibilité de lire et d'écrire avec les instruments aujourd'hui disponibles. On le sait bien, l'apparition de technologies nouvelles entraîne des usages nouveaux qui affectent les manières de penser, de communiquer et d'être au monde. Un renouvellement des savoir-faire techniques est dès lors nécessaire. Le développement de l'autonomie des élèves implique qu'ils puissent acquérir les capacités d'utiliser de nouveaux moyens de communication sous la conduite de leurs professeurs.

La démarche qui a conduit au projet de loi « Apprendre à communiquer »

Le Département de l'instruction publique a présenté, lors de l'élaboration du projet de budget 98, trois projets transversaux concernant les applications pédagogiques des tech-

nologies de l'information et de la communication (TIC).

Ces projets globaux ont été priorisés par le DIP, acceptés par la CGPP (Commission de Gestion du Portefeuille et des Projets) et par le CATI (Conseil d'Administration des Technologies de l'Information) de l'Etat. Ce dernier a préavisé pour un projet de loi sur trois ans avec une première tranche en 98 de Fr. 300'000.-.

Si le premier volet concernant les **besoins d'infrastructure de communication** pour la pédagogie tient compte des besoins urgents estimés jusqu'à fin 98, le deuxième volet prévoit sur trois ans un plan pour contribuer à la généralisation des usages pédagogiques des TIC en matière de **compétence à communiquer** (apprentissage des langues notamment). Le troisième volet intègre la **globalisation des centres de documentation** pour les élèves et les enseignants en leur donnant accès à la technologie Internet.

Cette démarche, qui met l'accent sur une **promotion de la cohérence des activités dans le domaine au niveau départemental**, a été rendue possible grâce à une succession d'études et d'expériences (souvent sur le plan national et international), afin de vérifier la problématique générale.

Le projet « Apprendre à communiquer »

C'est également un certain nombre de réflexions coordonnées qui ont permis d'aborder des concepts tels que le projet cadre « les TIC au DIP » ou celui des démarches à entreprendre pour les projets pédagogiques sur Internet.

Ce projet s'inscrit également dans la perspective des réformes et rénovations en cours dans le système éducatif genevois :

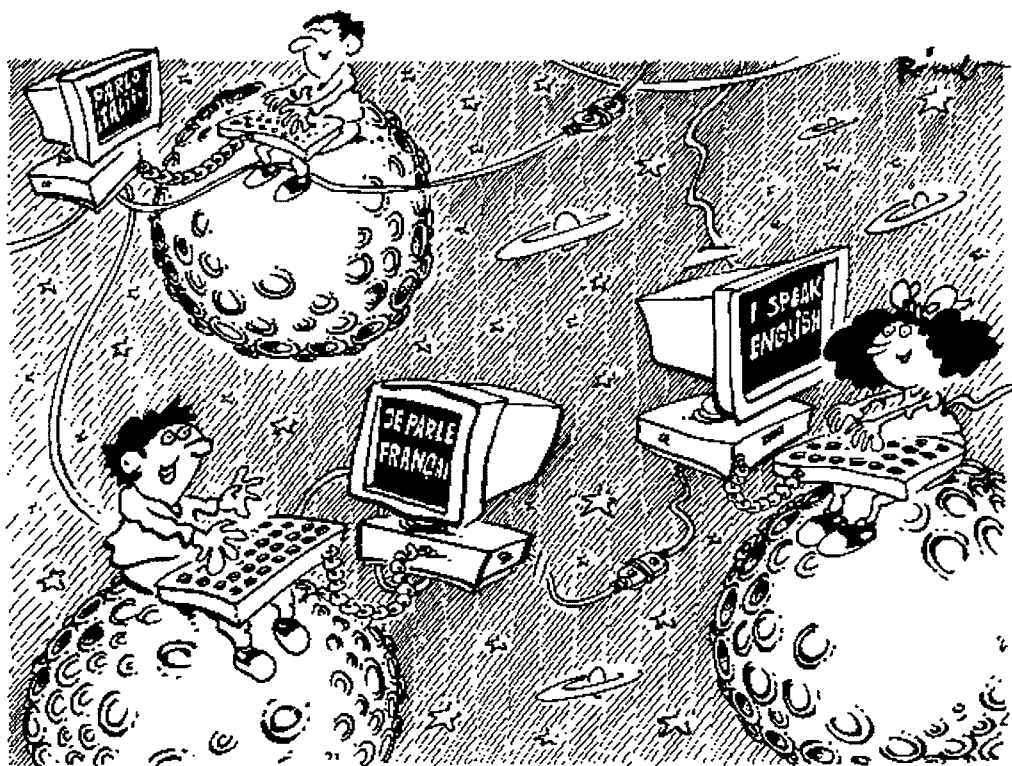
- rénovation dans l'enseignement primaire (dont notamment les **objectifs noyaux**);
- au Cycle d'orientation (**objectifs d'apprentissage**);
- **nouvelle maturité** (ORRM), notamment le travail interdisciplinaire;
- la **maturité professionnelle**;
- **apprentissage 2000**;
- les **Hautes écoles spécialisées (HES)**;
- les **projets d'établissement**.

Les liens entre réformes et innovations d'une part et leur intégration avec la composante des usages des TIC sont justement mis en évidence par le projet-cadre mentionné ci-dessus.

Ce projet de loi apporte quelques éléments de réponses aux préoccupations de la motion M1157 du 13 août 1998 intitulée « L'informatique partie intégrante de la culture générale de l'homme moderne ».

A la fin du printemps, ce projet devrait entamer sa procédure parlementaire. Affaire à suivre...

Cette démarche, qui met l'accent sur une promotion de la cohérence des activités dans le domaine au niveau départemental, a été rendue possible grâce à une succession d'études et d'expériences



La Suisse et la société de l'information

*Le Conseil fédéral a décidé, le 28 février 1996, d'instituer un **Groupe de Réflexion**, indépendant de l'administration, chargé d'étudier ce thème. Le rapport de 85 pages qui a suivi a été publié en juin 1997. (<http://www.intro.ch/groupedereflection/fr/>)*

Dans l'annexe 1, les mesures proposées concernant le chapitre 7 **Education** sont intéressantes à plus d'un titre et correspondent à l'effervescence de ces dernières semaines et de ces prochains mois (mesures d'impulsion en vue).

Mesures	Destinataires
Créer des conditions adéquates (organisation et planification) pour une promotion ciblée des NTIC à tous les niveaux de formation	Confédération, cantons, communes
Préparer une infrastructure moderne à tous les niveaux de formation	Confédération, cantons et communes
Concrétiser les stratégies de développement et la coordination des canaux de formation nécessaires à tous les niveaux et dans le domaine postgrade	DFI, Groupement de la science et de la recherche, Conférence des universités suisses, Conférence cantonale des directeurs de l'instruction publique (CDI), OFIAMT
Déterminer les besoins de formation de la main-d'œuvre active, et créer les modules de formation modulaires adéquats	Institutions publiques et privées de formation continue et de perfectionnement professionnel
Créer les bases pour l'utilisation quotidienne des NTIC dans les écoles primaires et développer les séquences de formation correspondantes	Communes, cantons
Créer les conditions pour les formations liées aux NTIC, et pour utiliser les NTIC dans les gymnases et les écoles professionnelles	Cantons, institutions de formation
Formation et perfectionnement du corps enseignant selon le niveau de leur établissement de formation (qualifications techniques et pédagogiques)	Cantons, institutions de formation et de perfectionnement des enseignants, hautes écoles
Créer des structures propices au développement des capacités interdisciplinaires de recherche et de développement	Cantons, hautes écoles
Former des généralistes et des spécialistes dans le domaine des NTIC au moyen de cycles d'étude orientés vers les applications et de diplômes postgrade correspondants.	Hautes écoles, écoles professionnelles, OFIAMT
...	

La Suisse et la société de l'information

Entre juin 97 et juin 98, le Conseil fédéral a publié un communiqué de presse le 18 février 1998 sur la

Stratégie du Conseil fédéral pour une société de l'information en Suisse

http://www.admin.ch/bakom/news/pm_stratInfosoc_f.htm

Le Conseil fédéral, considérant que la promotion de la société de l'information en Suisse est une priorité, a défini une stratégie pour sa mise en œuvre. Cette stratégie est axée sur quatre principes et neuf mesures concrètes dont l'application est confiée aux organes fédéraux.

S'inspirant de divers travaux exploratoires réalisés en Suisse et à l'étranger, le Conseil fédéral a défini sa stratégie, axée sur les quatre volets :

1. Tous les habitants doivent avoir un accès équitable aux nouvelles techniques d'information et de communication ;
2. Le savoir-faire lié à ces techniques est un élément fondamental de la vie quotidienne et doit être servi par des programmes de formation professionnelle et continue ;
3. La société de l'information doit éclore grâce à un régime de libre concurrence et à l'esprit d'initiative, l'Etat veillant à ce qu'elle se développe en harmonie avec les contraintes sociales ;
4. Il convient de promouvoir la confiance dans les nouvelles techniques d'information et de communication. Il s'agit de gérer de manière responsable l'évolution de ces technologies, de garantir les droits fondamentaux et les droits de l'homme, et d'appliquer la loi.

A ces principes s'ajoutent neuf mesures concrètes que les organes fédéraux compétents seront chargés de mettre en œuvre, et qui concernent notamment les domaines suivants : enseignement (concentration des moyens

sur l'infrastructure des écoles, la compétence des enseignants ou de nouvelles méthodes didactiques), commerce et contacts administratifs par voie électronique (signature numérique, confidentialité), nouvelles formes de culture (multimédia et possibilités interactives, accès informatisé aux bibliothèques et aux musées), adaptation du cadre juridique (droit du travail, des assurances sociales, d'auteur et protection des données), sans oublier l'accompagnement et la coordination dans l'administration des activités de la Confédération liées aux techniques de communication.

Ces deux derniers aspects seront traités durant les deux prochaines années par le « Groupe de coordination de la société de l'information », un comité supra-administratif. Il disposera d'un organe de soutien intégré à l'Office fédéral de la communication (OFCOM), qui servira également de bureau de contact et d'information pour toute demande émanant des autorités fédérales, des particuliers ou d'autres milieux intéressés en Suisse et à l'étranger.

Le rapport du Groupe de réflexion sur la Suisse et la société de l'information ainsi que la stratégie du Conseil fédéral peuvent être consultés à l'adresse Internet <http://www.admin.ch/bakom>

18 février 1998

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
Service de presse

Renseignements
M. Matthias Ramsauer
Office fédéral de la communication, DETEC
tél. 032/327.55.10

[Réd.: dans le contexte ci-dessus, les articles décrits aux pages 36 et 40 mettent en évidence des contributions et des efforts qui s'inscrivent aussi dans un cadre plus large]

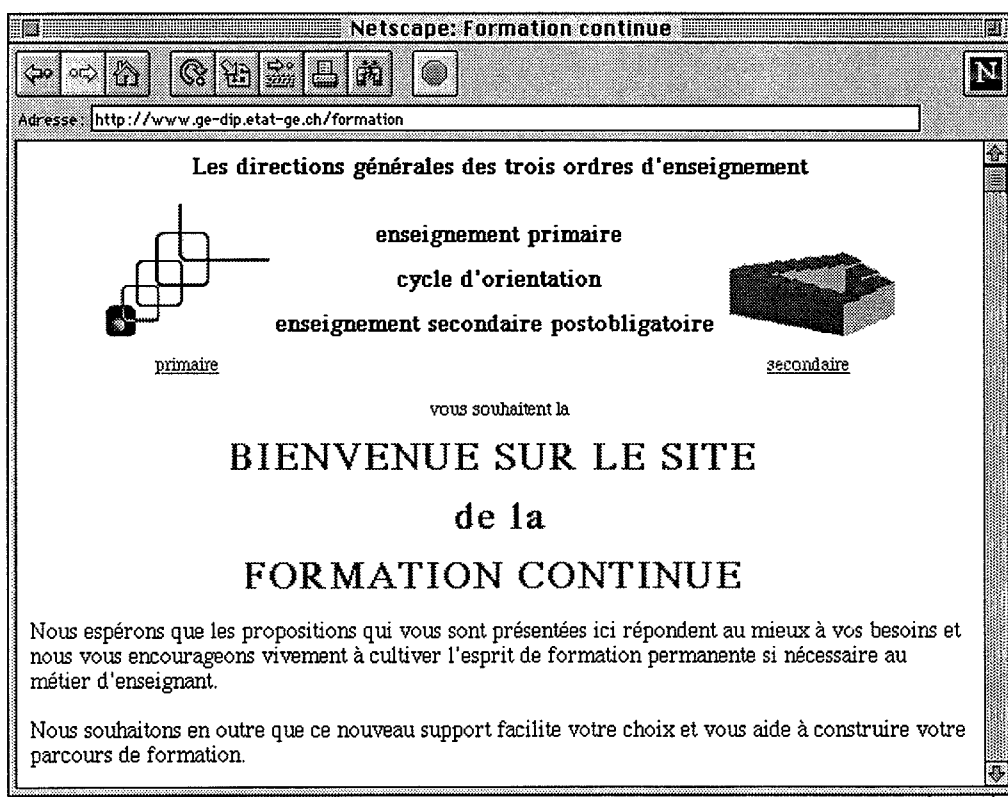
Le Conseil fédéral, considérant que la promotion de la société de l'information en Suisse est une priorité, a défini une stratégie pour sa mise en œuvre

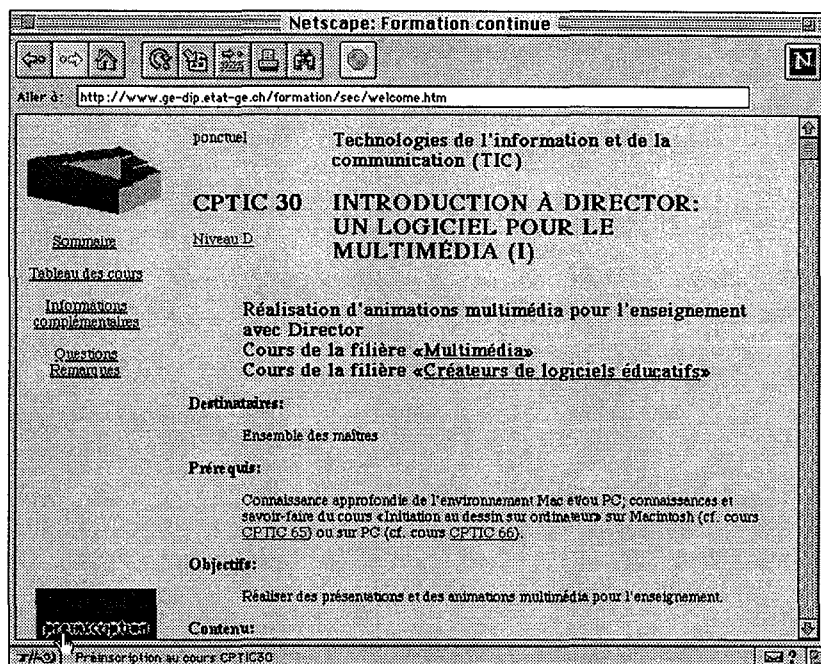
TIC, formation continue et Internet

Offre de cours de développement professionnel liés aux TIC
Le CPTIC, en tant que centre de ressources et de compétences en matière d'usages dans l'éducation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au bénéfice des ordres d'enseignement et services du DIP, ...

offre un lieu de réflexion, d'échanges et de formation au service des collaborateurs de l'enseignement. Il réunit des enseignants, des développeurs et des chercheurs et vise notamment à l'optimisation de l'usage des technologies de l'information et de la communication, à l'amélioration de leur adéquation aux méthodes d'enseignement, voire à apporter une contribution à

l'évolution de celles-ci. Parmi les prestations offertes au corps enseignant, la **formation continue** tient une place de choix qui doit permettre à ses membres d'évoluer harmonieusement dans leur pratique pédagogique. Dans ce cadre, une palette de séminaires sur des thèmes variés est proposée. L'**offre de formation 1998/1999** a été préparée par un groupe de pilotage en fonc-





pour l'ensemble de l'offre de la formation continue s'est renforcée. Elle s'est même concrétisée avec la mise en commun sur un seul site Internet de toutes les propositions 98-99 du classeur des séminaires de l'enseignement primaire et de ceux de la brochure de l'enseignement secondaire.

tion des demandes exprimées par des collègues ou leurs hiérarchies, ainsi que selon les évaluations et analyses effectuées à la suite des cours des années précédentes. De plus, l'élaboration de cette offre de formation a été coordonnée avec les travaux du projet cadre «Les TIC au DIP» (cf. Inf-Inf n° 33, juin 97, pages 6 à 10). La cohérence entre la formation continue, les réformes en cours et les applications des TIC dans l'enseignement est ainsi assurée par cette démarche.

Une partie des cours proposés sont organisés sous forme de filières. Elles sont maintenant au nombre de cinq et concernent:

1. La production de documents écrits;
2. La communication et Internet;
3. Le multimédia;
4. Les créateurs de logiciels éducatifs;
5. L'aide méthodologique de proximité (AMP).

Site «Formation continue» sur Internet

Sur un plan plus général, la collaboration entre les ordres d'enseignement

L'adresse Internet de ce nouveau site est:

<http://www.ge-dip.etat-ge.ch/formation>

Autres nouveautés supplémentaires: dès cette année et à titre expérimental, il est possible de se préinscrire directement sur Internet et de générer automatiquement la copie papier de cette formule correspondante qui, une fois signée par la direction ou le service concerné, équivaut à une inscription. Notons également que ce site Internet rend les informations disponibles plus de deux mois avant les documents papier de la rentrée (en fait depuis le 9 juin) et devrait faciliter la préparation de l'année suivante pour bien des groupes de disciplines et pour les écoles primaires.

Ajoutons que, pour les personnes pas encore connectées, des affichettes ont été placées fin mai dans les salles des maîtres pour signaler où obtenir les disquettes lisibles sur Mac et/ou PC avec l'équivalent de l'ensemble des données se trouvant sur Internet.

Pays de connaissances

*« Nous vivons des heures aussi rapides et fertiles
qu'aux temps des grandes découvertes ».*

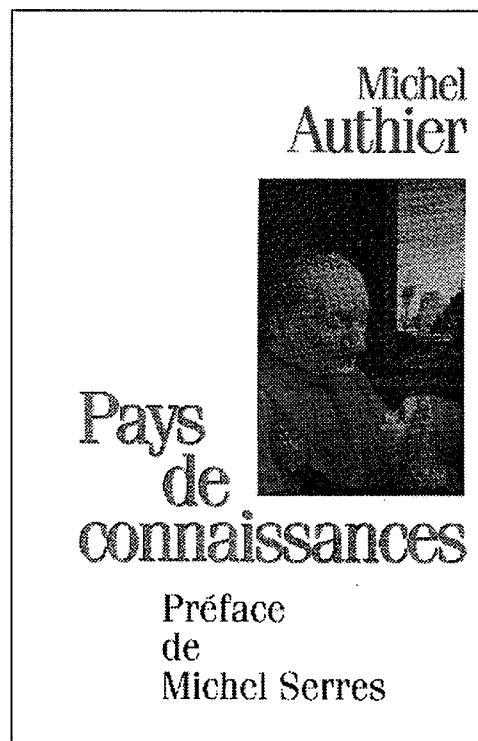
« Michel Authier ressemble à ces Renaissants dont les conceptions et entreprises nouvelles laissèrent celles des scolastiques médiévaux, gelés dans les anciens supports.

Ce livre nous enseigne la distinction entre le savoir et la connaissance: celle-ci possède, avance, découvre, risque et se lance dans une aventure singulière, encore non tracée, erre sur des terres inconnues, alors que le savoir amasse des données toutes faites, comme on met de l'argent à la banque, des votes dans une urne ou de l'énergie dans des accumulateurs. Agile et fragile la connaissance, lourd et raide le savoir, dont le pouvoir terrifie. Qui se risque dans le processus ou dans le voyage dans un tel espace ne connaît quelque chose qu'à la condition de s'y reconnaître ou d'y reconnaître quelqu'un; apprendre dépend de relations et de trames qui dessinent le réseau de ces déplacements, mais aussi se mêle aux chaînes circonstancielles de l'amitié. Voilà une définition de la philosophie, où l'on associe enfin sagesse, amour et connaissance. Nous avons du savoir, nous vivons la connaissance. »

Michel Serres

Editions du Rocher
ISBN: 2 268 02 969 7

Michel Authier est l'auteur de L'Analyse institutionnelle avec Rémy Hess (PUF 1981 et 1994) et des Arbres de connaissances avec Pierre Lévy (La Découverte, 1993). Il est président de la société TriVium qui conçoit, développe et commercialise des instruments adaptés à la société de la connaissance, en particulier le logiciel des Arbres de Connaissances.



Rapport au Conseil de l'Europe CYBERCULTURE

*Qu'est-ce que la cyberculture ?
Quel mouvement social et culturel se cache derrière
ce phénomène technique ?*

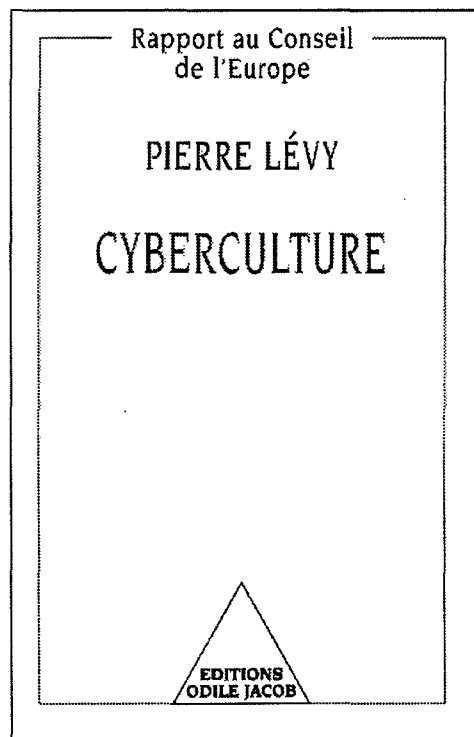
Peut-on parler d'un nouveau rapport au savoir ? Quelles mutations la cyberculture entraîne-t-elle dans l'éducation et dans la formation ? Quelles sont les nouvelles formes artistiques liées aux ordinateurs et aux réseaux ? Comment le développement du cyberspace affecte-t-il l'urbain et l'organisation du territoire ? Quelles sont, en un mot, les implications culturelles des nouvelles technologies ?

De la numérisation à la navigation, en passant par la mémoire, la programmation, les logiciels, la réalité virtuelle, le multimédia, l'interactivité, le courrier électronique, etc., ce livre clair, complet et accessible aux non-spécialistes, se veut une présentation des nouvelles technologies, de leur usage et de leurs enjeux.

Pierre Lévy

Philosophe, Pierre Lévy est professeur à l'université de Paris-VIII (département hypermédia). Il a notamment publié *L'Intelligence collective* (1994) et *Qu'est-ce que le virtuel ?* (1995).

Editions Odile Jacob, 1997
ISBN: 2-7381-0512-2



Télécommunications et philosophie des réseaux :

La postérité paradoxale de Saint-Simon

*Il peut paraître étrange de parler de Saint-Simon et des saint-simoniens
à propos des télécommunications ou de la « dérégulation »
de France-Télécom*

Cependant la généalogie du concept de réseau est indispensable pour saisir le mouvement qui anime l'imaginaire contemporain pour qui le « tout réseau » est devenu la prothèse technique d'une société. Elle est tout aussi indispensable pour mettre en cause l'idée que la technique par elle-même règle tous les problèmes de société. Suivre la lente transformation du concept de réseau, c'est dévoiler la symbolique qui sous-tend le régime communicationnel et ses prophéties d'un monde meilleur, égalitaire et transparent.

Se dégage alors une lecture nouvelle de la politique de France Télécom, de sa « libération » par rapport à l'Etat et de la politique mondiale des télécommunications.

De Saint-Simon à... Internet, tel est le trajet de ce livre.

Ancien membre du conseil d'administration de France Télécom, Pierre Musso, philosophe de formation, est diplômé de l'ENSPTT et docteur en science politique. Il enseigne dans les Universités de Paris I-Panthéon-Sorbonne et Paris IX-Dauphine.

PUF / ISBN : 2 13 048397 6



L'école à l'heure d'Internet

Les enjeux du multimédia dans l'éducation

L'école doit vivre avec son temps, nous dit-on...

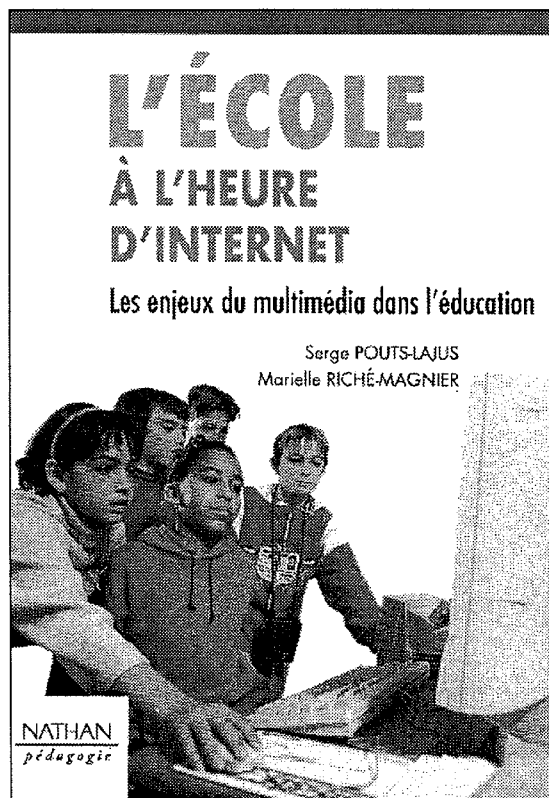
...et l'heure est à Internet et au multimédia: voilà qui légitimerait les politiques d'équipement des établissements d'enseignement en ordinateurs et en accès aux réseaux de télécommunication, lancés en France et dans tous les pays d'Europe. Et pourtant, depuis près de vingt ans que l'informatique a pénétré les écoles, les collèges et les lycées, elle parvient mal à susciter la pleine adhésion des enseignants.

Avec Internet et le multimédia, la situation va-t-elle changer? Que faut-il attendre des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en terme de pédagogie notamment, qui justifierait leur généralisation dans le système éducatif?

C'est avec des éclairages pédagogiques et politiques, mais aussi par l'analyse d'expériences vécues aujourd'hui, dans les classes, par des enseignants et des élèves, que ce livre nous invite à réfléchir sur les réels enjeux du multimédia dans l'éducation.

Serge POUTS-LAJUS dirige l'Observatoire des technologies pour l'éducation en Europe (OTE). Marielle RICHE-MAGNIER est expert auprès de la Commission européenne, direction générale XIII, dans le domaine du multimédia éducatif.

Editions NATHAN
ISBN: 2.09.173000.9



Encouragement à la lecture : 9^e et 10^e éditions des 4^{es} de couverture

*Le 10 juin dernier, dans les locaux du CPTIC, a eu lieu
la distribution des prix aux lauréats du concours 4^{es} de couverture.
Les experts¹ et le jury² ont lu 134 travaux envoyés par
des élèves de 8 à 15 ans.*

Presque tous les ouvrages choisis portaient sur des romans, quelques élèves avaient néanmoins choisi de présenter des bandes dessinées. Des élèves du canton de Genève, mais aussi de Vaud, du Valais, de Fribourg et du Jura ont participé à ces dernières éditions.

PALMARÈS

Catégorie 8 ans

Selim EL KINDI
Ecole primaire des Franchises (GE)
Le sac d'or, de Clair Arthur et Daniel Maja

Catégorie 10-11 ans

Jean-Marie STAUBLI
Ecole primaire du Gros-Seuc,
Delémont (JU)
Le masque hanté, de R.L. Stine

Steve VALENTINO
Collège du Pontet (VD)
La fièvre du mercredi, de Claude-Rose et
Lucien-Guy Touati

Elif-Anna ORUNCAK
Collège du Pontet (VD)
Le secret de Pilfastron, de Robert Escarpit

Catégorie 12 ans

Justine LUISIER
Cycle Ste-Jeanne-Antide (VS)
Matilda, de Roald Dahl

Tess PAYOT
Cycle Ste-Jeanne-Antide (VS)
Championnes, les jumelles, de Francine
Pascal

Yann CHEVALLEY
Collège du Pontet (VD)
Indiana Jones et l'ermite du Colorado, de
M. Stine et H.W. Stine

Catégorie 13-15 ans

Sarah MONNEY
Cycle Domdidier (FR)
Le journal secret de Marine, de Sandrine
Pernusch

Alia AMIN
Cycle des Coudriers (GE)
Le gône du Chaâba, de Azouz Begag

Sara CAVALIERI
Cycle des Coudriers (GE)
*On n'est pas sérieux quand on a dix-sept
ans*, de Barbara Samson

¹ Experts

Florence Durand (Collège de Saussure)
Charles Lachat (CO du Foron)
Claudeline Magni (CO des Voirets/ CRPP)

² Jury et organisation

Daniel Bain (CRPP)
Raymond Morel (CPTIC)

L'ensemble des productions
proposées sera disponible
cet automne sous forme
télématique sur Internet

Splendeurs et servitudes de la télématique

Observations de quelques expériences à l'école primaire et secondaire

(Cet article paraîtra en langue anglaise sous le titre Potentials and Constraints of ICT in Schools dans le numéro de septembre 1998 de la publication « Education Media International »)

Quelle est l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à l'école? Comment faut-il les intégrer dans l'enseignement? Quel est leur impact sur les apprentissages? Dans quelle mesure contribuent-elles à développer les aptitudes communicatives et sociales? Ces questions (et d'autres) ont été posées par le projet Socrates-Mailbox auquel ont participé six pays européens. Notre article donne un aperçu des observations effectuées dans des classes genevoises. Il met en évidence que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication reste à l'heure actuelle limitée à un nombre très restreint d'enseignants, à la fois très compétents dans la technique et partisans de situations d'apprentissages « ouvertes ». L'article se centre sur les objectifs poursuivis par les enseignants et montre que même ces pionniers négligent certaines conditions essentielles pour les atteindre avec succès.

L'abondance d'informations et de matières

L'abondance d'informations et de matières à traiter ne nous a pas permis d'inclure toute une série de dossiers en cours.

C'est notamment le cas :

- du processus de renouvellement des équipements dans le cadre du budget 98 ;
- des démarches de prototypage de sites pédagogiques sur Internet ;
- de la poursuite du projet Socrates-Mailbox dans sa deuxième année et l'émergence des projets européens EUN-Schoolnet et LINGUANET ;
- des nouveautés sur le plan fédéral via le CTIE (Centre des Technologies de l'Information dans l'Education à Berne) ;
- etc.

Ces thèmes seront développés dans le prochain numéro (cf. p. 2).

Erratum : La rédaction du journal présente ses excuses aux auteurs de l'article de l'Université dans le dernier numéro. Lors de la mise en page, le nom d'un des auteurs a été oublié. Le nom de Madame Greta Pelgrinis-Ducrey aurait dû figurer à côté de celui de Monsieur Patrick Mendelsohn.

Editeur

Centre Pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication (CPTIC)

Case postale 3144

1211 Genève 3

Tél: 022 / 318 05 30

Fax: 022 / 318 05 35

<http://www.ge-dip.etat-ge.ch/cptic/infinf>

Comité de rédaction

Raymond Morel, directeur

Morel-r@bal.ge-dip.etat-ge.ch

Claudine Charlier, directrice adjointe

Charlier-c@bal.ge-dip.etat-ge.ch

Claudeline Magni, rédactrice

Magni-c@bal.ge-dip.etat-ge.ch

Mise en page: Georges-Alain Dupanloup

Illustrations: David Dräyer et Pécub

Imprimeur: Imprimerie Minute SA – 60, rue de Vermont – 1202 Genève

Permission to copy without fee all or part of our material is granted provided that the copies are not made or distributed for direct commercial advantage, the CIP copyright notice and the title of the publication and its date appear, and notice is given that copying is by permission of the CIP. We will appreciate if you send us a copy of any published version in another publication.

Prochain numéro du journal sous forme électronique: octobre 1998
Délai de rédaction pour le N° 37: 15 septembre 1998

☐ **Informations pour les prochaines parutions (cf. p. 2)**
(n'oubliez pas votre e-mail!)

NOM : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Ecole : _____

Adresse postale: _____

e-mail : _____

Centre pédagogique des technologies de
l'information et de la communication
(CPTIC)

Abonnements

2-4, rue Théodore-de-Bèze

Case postale 3144

1211 Genève 3